Hespéris-Tamuda LX (2) (2025): 433-471

Moroccan Fortunes in the Immediate Aftermath of the Second World War (1946-1948): Enrichment, Nationalism and Colonial Reformism

Les fortunes marocaines dans l'immédiat après-deuxième mondiale (1946-1948): Enrichissement, nationalisme et réformisme colonial

Abdellatif Zeroual
Ecole Nationale d'architecture de Fès

Abstract: The period immediately following the Second World War constitutes an important sequence in the history of contemporary Morocco. By examining its socio-economic aspects, this article aims to contribute to a better understanding of the emergence of Moroccan capitalism. Based on the results of a survey on Moroccan wealth conducted by the French protectorate in Morocco in 1947, it traces the ins and outs of the enrichment of a minority of Moroccans during the Second World War. The substantial fortunes amassed under exceptional circumstances were used to purchase land, farms, houses, and cars, but also, to a lesser extent, to invest in the modern sector through the creation or acquisition of companies. By comparing the results of this survey with nationalist sources, this article seeks to analyze the economic stakes of the confrontation between the colonial reformism promoted by Resident General Labonne and the Moroccan national movement.

Keywords: World War II, Moroccan Capitalism, Moroccan Fortunes, Colonial Reformism, Moroccan Nationalism.

La période de la seconde guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre est considérée comme un moment important et décisif dans l'histoire du Maroc contemporain. Elle est principalement analysée dans l'historiographie postcoloniale sous le prisme de l'émergence/la consolidation de la revendication de l'indépendance en l'insérant généralement dans la séquence historique articulée autour de la conférence d'Anfa (1943), la présentation du manifeste de l'indépendance (1944), la nomination d'Eirik Labonne comme résident général (1946), le discours de Mohammed V à Tanger (1947) et le remplacement de Labonne par le général Juin;[1] Elle est ainsi réduite à un face à face entre la résidence générale d'une part et le mouvement national allié au sultan d'autre part, avec les "manœuvres" des puissances alliées (Etats-Unis et Royaume-Uni) ou de l'Axe (l'Allemagne) en arrière-plan.[2] L'action des forces sociales en présence dans la société marocaine est ainsi invisibilisée ou subsumée sous celle des organisations/forces politiques. Les aspects politiques sont généralement privilégiés au détriment des dynamiques socio-économiques à l'œuvre durant cette période.[3]

---

[1]. Voir par exemple pour des références plus récentes: Mohammed Kably (dir.), *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse* (Rabat: Publications de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, 2011) et Daniel Rivet, *Histoire du Maroc* (Paris: Fayard, 2012), 322-26.

[2]. Voir entre autres: Jacques Valette, "Guerre mondiale et décolonisation. Le cas du Maroc en 1945," *Outre-Mers. Revue d'histoire* 260-261, 3-4e trimestres (1983): 133-150.

[3]. A l'exception de certains travaux d'histoire économique et sociale du Maroc comme:

De cette “hypertrophie” du politique, se démarquent les travaux de sciences sociales qui insèrent la période de la guerre et de l’immédiat après-guerre dans le long processus d’émergence d’un capitalisme/une bourgeoisie autochtone.[4] Néanmoins, l’analyse des dynamiques socio-économiques sous-jacentes à ce processus est soit sommaire soit concentrée sur un cas particulier. Cet article vise à contribuer à une meilleure compréhension de cette séquence par le prisme des dynamiques d’enrichissement en œuvre suite à la guerre et leurs effets politico-économiques. Il s’appuie essentiellement sur les résultats d’une enquête sur la fortune marocaine menée par les services du protectorat français au Maroc en 1947.[5] Il commence d’abord par présenter le contexte de sa diligence, puis ensuite ses résultats avant de discuter des enjeux politico-économiques liés à ce processus d’enrichissement.

Au service du réformisme colonial: Cartographier les fortunes marocaines pour les associer aux capitaux français

En 1946, Eirik Labonne[6] est nommé résident général au Maroc en remplacement de Gabriel Puaux. Il connait très bien le Maroc puisqu’il y a déjà officié en tant que secrétaire général du protectorat. Il avait occupé par la suite de hauts postes diplomatiques (ambassadeur) au Mexique, en

بوجمعة رويان، **أوجه الاستغلال الاستعماري للمغرب خلال الهدنة الفرنسية الألمانية، يونيو 1940-نونبر 1942** (الرباط: مركز ابن خلدون للدراسات والأبحاث والترجمة والتحقيق، 2022) (في الأصل رسالة لنيل دبلوم الدراسات العليا في التاريخ نوقشت بكلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط سنة 1989).

Mohamed Echaoui, “Evolution de l’économie marocaine pendant la seconde guerre mondiale 1939-1945: contribution à l’étude de l’histoire économique et sociale du Maroc contemporain,” (Thèse pour obtenir le doctorat en Histoire. Université de Nice, 1995); Georges Hatton, *Les enjeux financiers et économiques du protectorat marocain (1936-1956): politique publique et investisseurs privés* (Paris: Publication de la Société française d’histoire d’outre-mer, 2009).

4. Voir notamment: Albert Ayache, *Le Maroc. Bilan d’une colonisation* (Paris: Editions sociales, 1956), 307-9; André Adam, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l’Occident* (Paris: CNRS, 1968), t. 1, 331-36 et 365-66; t. 2, 723-28; et Abdel Aziz Belal, *Développement et facteurs non-économiques* (Rabat: SMER, 1980), 53-4.

5. Enquête sur la fortune marocaine - Sociétés anonymes: 1947, Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), cote: 1MA/200/545. Nous avons aussi consulté certains cartons de la série Direction de l’Intérieur, dossiers nominatifs-1MA/282/1-229.

6. “Né en 1888 dans une famille bourgeoise protestante, il pourrait correspondre à la description que Renaud Meltz fait de l’équipe Léger à la tête du Quai d’Orsay, composée de “bourgeois protestants, plutôt fortunés et d’un libéralisme tempéré.” Issu de l’Ecole des sciences politiques, la “couveuse” du Quai d’Orsay, Labonne n’intègre cependant pas tout de suite la Grande Carrière. Extérieur aux milieux diplomatiques, il ne dispose probablement pas des recommandations nécessaires, et s’oriente donc dans un premier temps vers la carrière consulaire. Cependant, ses compétences en russe – il est passé par l’Ecole des langues orientales – et en matière financière, ainsi que son amitié avec Alexis Léger et la protection de Philippe Berthelot qu’il rencontre avant la Grande Guerre au service des communications à la direction des affaires politiques et commerciales, l’amènent à occuper des fonctions diplomatiques importantes. Il œuvre ainsi au rapprochement franco-soviétique depuis le cabinet d’Edouard Herriot qu’il rejoint en 1924. De cette collaboration naît une solide amitié avec le dirigeant radical dont l’appui sera décisif. (…) De manière générale, Labonne évolue dans l’orbite radicale, comme en témoignerait également son amitié avec Geneviève Tabouis, journaliste à “*L’Œuvre*” Nathan Rousselot, “Un diplomate face à la guerre civile espagnole: l’ambassade d’Eirik Labonne (octobre 1937-octobre 1938),” *Relations internationales* 170, 2 (2017): 13-4.

Espagne, en URSS, notamment en Tunisie où il a été résident général entre 1938 et 1940.[7] Labonne arrive au Maroc dans un contexte tendu. La guerre avec ses corollaires (rationnement, réduction/rupture des échanges extérieurs, mise à contribution du Maroc sous la forme de soldats et de produits alimentaires pour soutenir l'effort de guerre français, etc.) a entrainé pénurie, inflation, misère et famine.[8] Deux ans avant sa nomination (en janvier 1944), le pays avait connu une confrontation inédite par ses enjeux entre le protectorat et le mouvement national: la composante la plus importante de ce dernier avait présenté son manifeste pour l'Indépendance réclamant pour la première fois l'abrogation du traité de Fès du 30 mars 1912. Le protectorat réagît par une grande vague d'arrestation des militants et dirigeants de cette nouvelle formation politique qu'est l'Istiqlal.[9] Gabriel Puaux, résident général de l'époque, ayant supervisé cette campagne, n'est apprécié ni par les nationalistes ni par le sultan lui-même.

"Le gouvernement intérimaire du socialiste Félix Gouin, (…) penche pour une solution libérale pour remplacer Gabriel Puaux."[10] En effet, son successeur Labonne prône une réforme du régime du protectorat qui se déploie en lien avec une réflexion plus globale du pouvoir français à la Libération sur les colonies visant à renouveler la politique coloniale notamment en Afrique du Nord.[11] Il décrète des mesures de détente

---

[7]. Sur son parcours diplomatique avant sa nomination comme résident général au Maroc voir notamment: "M. Eirik Labonne est nommé résident général au Maroc," *Le Monde* (5 mars 1946) in: https://www.lemonde.fr/archives/article/1946/03/05/m-eirik-labonne-est-nomme-resident-general-au-maroc_1872221_1819218.html

[8]. Sur ces aspects voir:

رويان، **أوجه الاستغلال**، الباب الثاني.

[9]. Sur les enjeux proprement français de cette campagne de répression voir la version de Jacques Valette, "Guerre mondiale," et Guillaume Denglos, "Un protectorat à prendre. Les gaullistes à l'épreuve de Vichy et des nationalistes au Maroc (1940-1946)," *Cahiers de la Méditerranée* 109 (2024).

[10]. Benjamin Badier, "Lier et délier le trône: Mohammed V, dernier sultan et premier roi du Maroc (1909-1961)," (Thèse pour obtenir le doctorat en Histoire, Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2023), 363.

[11]. L'un des lieux importants de cette réflexion est le comité interministériel de l'Afrique du Nord, voir notamment le témoignage de Georges Spillmann, *Souvenirs d'un colonialiste* (Paris: Presses de la Cité, 1968), 206-7. "Le général de Gaulle était bien convaincu de la nécessité de réformes politiques et sociales hardies et profondes, comme en font loi la promesse d'indépendance à la Syrie et au Liban (1941), le déclaration de Constantine (12 décembre 1943), la conférence de Brazzaville (janvier 1944), l'ordonnance du 7 mars 1944, les entretiens politiques qu'il eut à Paris, en juin 1945, avec le sultan du Maroc, Sidi Mohammed ben Youssef, et enfin l'ordonnance du 17 août 1945 accordant aux musulmans algériens une représentation au Parlement français. Mais il estimait qu'avant de définir les rapports nouveaux de la France avec les pays d'Afrique du Nord, il était indispensable de doter la métropole d'une constitution répondant aux nécessités de l'après-guerre et du monde moderne. En attendant, j'eus pour mission d'établir, en liaison avec Alger, Tunis et Rabat, une sorte de catalogue de ce qu'il serait souhaitable de faire dans les domaines politique, économique (agriculture-industrie), culturel et social. (…). Je n'avais à me préoccuper que du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Il fallait d'abord établir le bilan des besoins et des ressources dans les dix prochaines années, puis définir des réformes politiques et sociales qui, tout en respectant le caractère particulier et le statut de chacun des trois pays, les feraient avancer dans la voie du progrès et affirmeraient leur personnalité intrinsèque, avec une

politique[12] et présente, quelques mois après sa nomination, dans son discours d'ouverture au conseil du gouvernement (juillet 1946) les lignes principales de sa vision réformiste.[13] Il s'agit de décentraliser le gouvernement du pays par l'instauration d'assemblées locales et régionales élues et de modifier la composition du conseil de gouvernement lui-même, de réformer l'enseignement (alphabétisation, réforme de l'enseignement musulman, etc.) et la justice, d'octroyer le droit syndical aux marocains, de développer le logement destiné aux ouvriers et bien d'autres mesures. Au niveau économique, le leitmotiv est une forme d'industrialisation:

> "Correctement conçue et exactement définie, l'industrialisation ne s'entend pas, bien entendu, du seul secteur industriel proprement dit. Elle vise l'outillage approprié de toutes les branches de la vie: agricole, commerciale, artisanale, aussi bien que minière ou industrielle..."[14]

Cette industrialisation du pays s'inscrira dans sa vision globale, exprimée par la suite, d'un ensemble intégré eurafricain où l'Atlas serait l'Oural de la France et de l'Europe et l'Afrique, leur Sibérie.[15] Elle devrait s'appuyer sur l'"eau, le charbon, le kilowatt, les engrais."[16] Dans cette perspective, l'État doit jouer, dans le cadre des contraintes imposées par le statut du pays, un rôle important:

> "Le rôle de l'État est de considérer et de définir les besoins fondamentaux de l'économie du pays. Il est de connaître le potentiel inerte et les virtualités immobilisées du pays. Il est d'agir et de mettre

---

participation de plus en plus large, de plus en plus effective, des populations à la gestion de leurs propres intérêts. Je me mis donc au travail avec le petit groupe de mes collaborateurs directs."
Voir aussi pp. 207-15 notamment 212-13: "En octobre 1945, je fis imprimer par le Service cartographique de l'Armée trois cents exemplaires d'un *programme d'action en Afrique du Nord*, esquissant ce qu'il conviendrait de faire, à mon avis, en Algérie, en Tunisie et au Maroc dans les années à venir. Après une introduction, ce programme comportait 6 chapitres: 1. L'essor agricole de l'Afrique du Nord (p. 9), 2. L'industrialisation de l'Afrique du Nord (p. 21), 3. Les réformes politiques (p. 31), 4. Le problème des cadres et de la main-d'œuvre (p. 49), 5. La sécurité (p. 57), 6. Financement du programme et achats de matériel à l'étranger (p. 63)."

12. Libération des prisonniers nationalistes des manifestations de 1944 restés encore en prison, retour des exilés comme Allal al-Fassi et Ahmed Balafrej, liberté d'action des partis nationalistes, etc.

13. Eirik Labonne, "Session du Conseil du Gouvernement de juillet 1946: Discours d'ouverture prononcé par M. Eirik Labonne, Ambassadeur de France, Résident Général," *Bulletin économique et social du Maroc* VII, 30 (1946): 397-406.

14. Labonne, "Session," 398.

15. "Pour nous, pour l'Union française, pour l'Union européenne, l'Atlas doit être l'Oural et l'Afrique la Sibérie," Eirik Labonne, *Politique économique de l'Union Française. Industrialisation et armement. Deux conférences à l'École nationale d'administration* (Paris: Atelier d'Impressions S.L.N, 1948), 40. Pour une présentation des enjeux géopolitiques de cette vision voir: Yves Montarsolo, *L'Eurafrique contrepoint de l'idée d'Europe. Le cas français de la fin de la deuxième guerre mondiale aux négociations des Traités de Rome* (Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2010); Peo Hansen et Jonsson Stefan, *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne* (Paris: La Découverte, 2022), et pour l'Afrique du Nord: Samir Saul, *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)* (Genève: Librairie Droz, 2016).

16. Labonne, "Session," 398.

> en mouvement, là où les initiatives privées sont absentes, ou impuissantes, ou insuffisantes ou novices. Il est de précipiter la modernisation et la métamorphose du pays en respectant ses traditions: il est de rassembler toutes les forces, de regrouper les compétences et de les ajuster harmonieusement en vue d'une puissante et rationnelle mise en œuvre. Et sur l'ensemble de l'économie ainsi orientée et dirigée, l'État doit garantir et maintenir ses droits éminents. Par son intervention dans certaines entreprises, allant des plus modestes participations jusqu'au contrôle, absolu s'il le faut, il doit remplir le mandat qu'il tient du corps social: celui de promouvoir la mise en valeur et l'évolution, en sauvegardant, comme ils doivent l'être, les droits du peuple et de la nation."[17]

Labonne cite ensuite un ensemble de projets/investissements prévus pour impulser cette transformation industrielle:[18] construction d'ouvrages hydrauliques, transformation de la société des charbonnages de Jerada en une entreprise contrôlée par l'État (la société des charbonnages nord-africains), création d'une entreprise publique pour la production de l'électricité thermique ("Energie thermique nord-africaine"), constitution de la "société d'études de la sidérurgie marocaine" et de la "société minière marocaine du plomb" dont l'Etat détiendrait le tiers du capital pour chacune d'entre elles, constitution de la société "Chimie et engrais du Maroc," de la "Compagnie franco-marocaine de navigation" et de la "Compagnie franco-marocaine de l'air" avec des participations dans ces deux dernières des deux Etats marocain et français.

Il ajoute que: "Dans ces entreprises, sans exception une part du capital sera réservée aux souscripteurs marocains. Et, de même, des sièges aux conseils d'administration seront occupés par des personnalités marocaines."[19]

L'idée d'associer le capital marocain à ces projets d'investissement permet de lier le sort de la bourgeoisie marocaine à celui du régime du protectorat et de l'éloigner de la revendication nationaliste. Mais il fallait d'abord identifier les personnes capables de participer à ces projets. Au début de l'année 1947, le professeur d'économie nord-africaine et de sociologie musulmane à la faculté de droit d'Alger, Georges-Henri Bousquet, écrit, pour la section d'études du secrétariat politique, un rapport d'étude divisé en deux parties: "Du capital marocain et de son évolution durant la guerre" et "Des sociétés à capital franco-marocain et de leur avenir." L'été de la même année, une note circulaire du chef du secrétariat politique datée d'août 1947 ayant pour objet une "enquête sur la fortune marocaine" est diffusée dans ce sens:

---

17. Labonne, "Session," 401.
18. Labonne, "Session," 401-2
19. Labonne, "Session," 402.

> "Le chef du secrétariat politique fait procéder à une enquête dont l'objet est d'établir les bases d'une étude complète sur les mouvements sociaux, l'enrichissement d'une certaine bourgeoisie, la création d'un prolétariat, l'occidentalisation des concepts commerciaux, etc… qui conditionnent le Maroc actuel. Le Lieutenant-Colonel Martinie, chef de la section d'Études, assurera la coordination des informations recueillies, tandis qu'il a été prescrit aux chefs de régions ou de Territoires de rassembler la documentation nécessaire. Les administrations [le terme "centrales" est ajouté au stylo] devront donc donner au Lieutenant-Colonel Martinie, et les Services Extérieurs aux chefs de Région ou de Territoires, les renseignements qui leur seront demandés, susceptibles de servir de base à l'étude ci-dessus, mais seulement dans la limite où la règlementation relative au secret professionnel le permet."[20]

Ainsi le dossier relatif à l'enquête sur la fortune marocaine conservé au Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) contient essentiellement, en plus du rapport d'étude de Bousquet et de la note circulaire en question:

• Des rapports des chefs de régions envoyés suite à la circulaire

• Des rapports postérieurs de certains chefs de région actualisant les données déjà envoyées

• Des lettres adressées par le secrétariat politique demandant des informations sur certaines sociétés dans le cadre de la surveillance de l'activité nationaliste.

La guerre et la dynamique d'enrichissement

Le rapport d'étude de Bousquet nous donne une idée générale sur les objectifs et les attentes de la résidence générale à l'époque. Le professeur d'économie nord-africaine et de sociologie musulmane à la faculté de droit d'Alger a en effet été "chargé d'évaluer la consistance et la masse du capital marocain."[21] Il constate, dans un premier temps, l'impossibilité de faire une évaluation de la totalité de la richesse produite par les marocains et de sa répartition pour des raisons liées au manque de données fiables pour le faire et à l'absence d'un étalon de mesure fiable (du fait de l'instabilité monétaire). Mais il affirme par la suite que ce constat ne l'empêche pas de répondre aux

---

[20]. Circulaire *(brouillon?)* sur une enquête sur la fortune marocaine, sans date, CADN, 1MA/200/545 Elaborée après l'arrivée du général Juin en remplacement de Labonne, elle montre que la "plupart des réformes lancées par le général avaient d'ailleurs été préparées par son prédécesseur Labonne. Si rupture il y a avec son arrivée, il s'agit surtout d'une question de méthode," Badier, "Lier et délier," 410.

[21]. G-H. Bousquet, Du capital marocain et de son évolution durant la guerre, Décembre 1946-Janvier 1947, Rapport pour le service d'études du secrétariat politique, CADN, 1MA/200/545.

autres questions qui lui ont été adressées notamment sur la possibilité d'éventuelles participations marocaines aux sociétés mixtes franco-marocaines:

> "En effet, lorsque nous aurons à étudier ce point, il ne pourra naturellement s'agir que du capital mobilier marocain, ou tout au moins mobilisable. Or, on peut dire qu'une très grande partie du capital marocain n'est ni mobilier, ni mobilisable, et qu'ainsi qu'il doit être exclu de nos considérations ultérieures. (…) En résumé, une partie seulement des richesses marocaines pourrait être techniquement utilisable en investissements modernes. Ce ne sont d'ailleurs que les richesses d'un certain nombre de familles suffisamment évoluées qui peuvent venir en ligne de compte. (…) voilà pourquoi le chiffre total des capitaux possédés par les marocains n'a en réalité que peu d'intérêt pour nous."[22]

Mais l'évaluation des richesses de ses familles semble pour lui "très sujette à caution, pour ne pas dire absolument fantaisiste."[23] Il ajoute que cette évaluation "peut être de 1 à 10 avec la réalité."[24] Il donne l'exemple de cette "grande fortune" marocaine (vraisemblablement Hadj Omar Sebti souvent cité comme l'homme le plus riche du pays) qui aurait célébré son premier milliard un an avant la rédaction de son rapport alors que son "évaluation officieuse faite par une banque, arrivait au chiffre, il est vrai très prudent de 100.000.000 susceptible vraisemblablement d'être doublé."[25]

Bousquet affirme que la période de la guerre a été une période d'enrichissement relative des "indigènes" par rapport aux européens. Les causes de cette situation sont d'abord à chercher, selon lui, dans la guerre elle-même qui a conduit à la "double mobilisation des français [dans l'armée] en 1939 puis en 1943" et à la "rupture des relations économiques normales" des entreprises françaises plus tournées vers le marché international que les agents économiques marocains.[26] La mise sous contrôle de l'"économie coloniale" par les autorités durant la guerre aurait limité les possibilités d'enrichissement en comparaison avec "l'économie indigène" urbaine qui aurait continué à fonctionner "librement." Il donne l'exemple du contrôle des loyers qui ne s'est appliqué formellement que de manière tardive dans les médinas ou le contrôle du marché du blé dont l'agriculture indigène a été épargnée. Cela a facilité la spéculation et le marché noir qui ont permis l'enrichissement des marchands marocains. Certains d'entre eux ont vu le prix de leur stock important (de tissus par exemple) exploser ou ont vendu à

[22]. Bousquet, Du capital marocain.
[23]. Bousquet, Du capital marocain.
[24]. Bousquet, Du capital marocain.
[25]. Bousquet, Du capital marocain.
[26]. Bousquet, Du capital marocain.

des prix élevés le blé acheté à des prix officiel plus bas. Le rationnement, l'inflation, la corruption et une fiscalité moins pesante pour les marocains auraient aussi contribué à cet enrichissement relatif. Mais ce que ne dit pas l'auteur, c'est que les autorités coloniales ont fort probablement fermé les yeux sur les "illégalismes économiques" indigènes pour mieux gouverner les médinas dans un temps de guerre.[27]

On pourrait opposer à cette thèse des faits établis montrant l'appauvrissement de millions de marocains à cause de la guerre: la famine qui a touché la population marocaine durant la guerre, les effets négatifs de la mise à contribution du pays à l'effort de guerre français et du rationnement sur la consommation indigène,[28] la mobilisation de milliers de soldats marocains et ses retombées sur leurs familles, l'inflation et le marché noir qui a rogné le pouvoir d'achat des ménages marocains. On pourrait aussi ajouter le fait qu'une partie significative de la colonie française et européenne s'est enrichie durant la guerre en profitant justement du marché noir.[29] L'auteur du rapport en convient. Il avance ainsi l'hypothèse qu'"il peut y avoir eu déplacement des richesses de l'intérieur même de la société musulmane, l'enrichissement des uns ayant été compensé dans une mesure notable par l'appauvrissement des autres."[30] Mais l'auteur a plutôt "l'impression fort nette que ce déplacement des richesses a été inférieur à l'enrichissement des bénéficiaires de la conjoncture de guerre et de l'inflation."[31] Il y aurait donc, selon lui, plus qu'un simple transfert des richesses à l'intérieur de la société marocaine. Un grand nombre de ces "riches de la guerre" "ont construit en ville ou à la campagne des immeubles fort luxueux et il est à noter dans ce

[27]. Adam, *Casablanca*, tome 2, 725. "Les "grossistes" eurent bientôt, pendant les années de guerre, des occasions inespérées de faire fortune, lorsque le gouvernement du Protectorat ferma volontairement les yeux sur les infractions commises aux règles de contingentement ou de rationnement dans les villes, et surtout à Fès. En deux ans, certains commerçants fêtèrent l'acquisition de leur premier et bientôt de leur second milliard!...," Robert Montagne, *Révolution au Maroc* (Rabat: Editions de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, 2015), 83.

[28]. "Les indigènes ont souffert du manque d'huile, de sucre, de thé, de pain, ces quatre produits constituant l'essentiel de leur alimentation. Il est très difficile de connaître la consommation effective moyenne d'huile avant-guerre par les statistiques de production et d'importation, car les indigènes consommaient également les olives et les arachides sous leur forme naturelle mais il semble que le rationnement en vigueur correspondait à peine à 50 % de leurs besoins habituels. La consommation de sucre atteignait près de 2 kgs 500 par tête, soit six fois plus que ce que le rationnement pouvait attribuer. Pour le pain et les céréales, les rations officielles indiquent une diminution de l'ordre de 60 % sur la ration moyenne d'avant-guerre." Section Union Française de Direction de la conjoncture et des Études économiques, "Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946," *Études et conjoncture-Union française/Economie française* 3 (1946): 74.

[29]. "A côté du grand patronat, une petite et moyenne bourgeoisie de commerçants, de patrons d'ateliers ou d'entreprises se développa, comprenant 26.000 patrons et travailleurs indépendants. Après avoir vécu des moments difficiles jusqu'en 1939, elle connut une grande prospérité durant les années 1940-1948 et nombre de ses membres allèrent grossir les rangs de la grande bourgeoisie," Ayache, *Le Maroc*, 262. Adam (*Casablanca*, tome 2, 725) n'écarte d'ailleurs pas l'éventualité que les européens "ne dédaignaient pas les gains qu'ils pouvaient obtenir par cette voie," la voie du marché noir.

[30]. Bousquet, Du capital marocain.

[31]. Bousquet, Du capital marocain.

cas qu'il y a eu enrichissement réel, création de richesses."[32] Ils auraient aussi profité de l'"achat de biens appartenant à des Français"[33] notamment immobiliers. Cet indice est le seul étayé par des chiffres, dont les statistiques de la conservation foncière sur les transactions immobilières concernant les immeubles urbains entre européens et marocains, pour prouver cet enrichissement relatif des marocains par rapport aux européens. Les autres indices mobilisés relèvent plutôt d'observations, ou plutôt d'impressions du type: "tous les observateurs sont frappés, par exemple, de voir que le nombre d'automobiles appartenant à des indigènes a dû augmenter par rapport à ceux des européens."[34]

Mais l'objectif principal de toute cette gymnastique intellectuelle est en réalité d'explorer, comme l'auteur le reconnait lui-même, la "désirabilité" et la "possibilité" d'une "association d'intérêts franco-marocains."[35] Celle-ci est désirable, du point de vue colonial, car elle est l'un des procédés mobilisés par un pays pour "maintenir sa suprématie, son hégémonie à l'égard d'un autre pays."[36] Quant à sa possibilité, les choses sont plus compliquées pour l'auteur. Il s'interroge tout d'abord sur l'éventualité d'une évolution chez la population marocaine des "procédés économiques traditionnels du Maroc" aux "méthodes capitalistes modernes." S'il constate une certaine évolution dans l'"état d'esprit économique" marocain (notamment au niveau du commerce extérieur) vers des formes modernes, il n'en demeure pas moins que cela ne touche qu'une minorité de la population et qu'il serait erroné d'y voir "un indice d'une modernisation qui est encore très loin d'être achevée."[37] Ainsi, ce qu'il appelle les "formes arriérées d'activité économique" (associations commerciales fondées sur la confiance, abstention à l'égard des titres mobiliers, formes de thésaurisation, etc.) dominent encore le milieu d'affaires "indigène." La conclusion sur ce point est sans appel:

> "Pour nous résumer, nous dirons d'abord qu'il est abs...ent [absolument?] faux de prétendre que les indigènes n'aient pas évolué économiquement parlant, depuis l'établissement du protectorat. On observe en effet de nombreux symptômes d'une évolution rapide, mais il ne s'agit pas d'une révolution totale. Les indigènes sont restés encore fortement attachés à des façons anciennes de penser et d'agir économiquement parlant. Ce n'est qu'une petite partie de la population

[32]. Bousquet, Du capital marocain.
[33]. Bousquet, Du capital marocain.
[34]. Bousquet, Du capital marocain.
[35]. Bousquet, Du capital marocain.
[36]. Bousquet, Du capital marocain.
[37]. Bousquet, Du capital marocain.

qui a adopté partiellement certaines de nos institutions économiques. Il serait dangereux de se faire à ce sujet de trop grandes illusions."[38]

Les fortunes marocaines dans l'après-guerre

La deuxième partie de son étude[39] donne encore plus d'arguments dans le sens d'une plus grande prudence dans la réalisation ce projet d'association franco-marocaine. Il souligne que les "Musulmans Marocains ont fort peu recours aux sociétés à formes modernes pour faire valoir leurs capitaux, soit seuls, soit en association avec des Européens. C'est ainsi, par exemple, qu'un relevé fait dans la Région de Rabat, donne pour les Sociétés Anonymes ou à responsabilité limitée un capital total de 1638 millions, 1% seulement de celui-ci n'est pas Européen."[40] Il ajoute qu'il "est probable que, dans les Régions de Fès et de Casablanca, ces chiffres seraient, relativement, un peu plus élevés, mais dans l'ensemble la tendance est nette."[41]

Un autre obstacle se dresse devant cette "coopération" voulue et désirée par le protectorat. Il s'agit de la faiblesse numérique de l'"élite économique." Dans son enquête, Bousquet a relevé le constat suivant:

> "Ce sont toujours les mêmes noms de Marocains évolués et riches susceptibles de s'intéresser à des entreprises modernes en association avec les Français qui étaient évoqués devant moi. Ces quelques noms, deux ou trois dizaines, au maximum, sont si connus qu'il est absolument inutile de les répéter ici. L'impression nette est donc qu'il s'agit d'un tout petit groupe d'hommes, susceptibles sans doute, d'entrainer derrière eux, chacun, quelques amis ou associés, mais tout cela constitue – pour employer ces termes, sans aucune intention péjorative – une caste, une féodalité. (….) Pour prendre part, effectivement à la gestion d'importantes entreprises modernes, il n'y a donc qu'un très petit nombre d'individualités parmi les Musulmans du Maroc: l'évolution du pays est encore très peu avancée pour qu'il en soit autrement."[42]

Cette bourgeoisie d'affaires aurait à sa disposition, "directement ou indirectement," selon une "évaluation hypothétique résultant d'une impression d'ensemble" de l'auteur, un "capital mobilier" d'"au moins un milliard de francs (de décembre 1946)."[43] A côté de sa faiblesse numérique, Bousquet invoque d'autres caractéristiques de celle-ci pour appuyer ses

[38]. Bousquet, Du capital marocain.
[39]. G-H. Bousquet, Des sociétés à capital franco-marocain et de leur avenir, Rapport pour le service d'études du secrétariat politique, Décembre 1946-Janvier 1947 CADN, 1MA/200/545.
[40]. Bousquet, Des sociétés.
[41]. Bousquet, Des sociétés.
[42]. Bousquet, Des sociétés.
[43]. Bousquet, Des sociétés.

réserves: incapacité à se comporter comme de véritables administrateurs d'entreprises, centralité de la confiance pour former des liens d'affaires, répulsion à l'égard de l'intervention étatique en économie, manque de "goût pour la prise de risque et l'innovation" (préférence pour des "affaires tangibles, correspondant à des activités déjà connues au Maroc.")[44]

Une liste de 25 noms figurant dans le dossier sur la fortune nous donne une idée sur les fortunes marocaines de l'époque susceptibles, selon le protectorat, de s'associer à des capitaux français. Elle comporte de hauts dignitaires du Makhzen connus pour leur patrimoine étendu et/ou des affaires florissantes, des éléments parmi les plus en vue de la bourgeoisie d'affaires des principaux centres urbains et des "cadres" issus des milieux de la bourgeoise. Le cas de Lahoucine Demnati est un peu particulier. Nous y reviendrons.

Ville	Nom et prénom	Activités/fonctions	Remarques
Casablanca	Hadj Abderrahman ben Jelloul	Président de la section marocaine de la chambre de commerce	Riche
	Mohamed ben Driss ben Amar	Directeur de Filtima (entreprise de textile)	Très riche
	Mohamed ben Abdelgheni Zizi	Commerçant, ancien président du groupement des fils et des tissus	Riche
	Mohamed ben Abdelkader Laraki	Commerçant	Riche
	Hadj Ali ben Ahmed el Kairouani	Vice-président de la section marocaine de la chambre de commerce	Aisé
	Larbi ben Jelloul Berrada	Commerçant	Riche, a longtemps vécu en Angleterre
	Khammar ben Abdeslam	Industriel (maroquinerie et tissage)	Riche
	Moulay Ahmed Skalli	Commerçant, industriel	Riche et très occidentalisé
	M'hamed Berrada	Commerçant, ex-inspecteur des Etablissements d'assistance musulmane	Dynamique et jeune, fortune moyenne

[44]. Bousquet, Des sociétés.

Fès	Hadj Omar Sebti	Le plus important des commerçants et industriels marocains	Très grosse fortune
	Mohamed el Mernissi	Président de la section marocaine de la chambre d'agriculture	Riche
	Mohamed bel Kirane	Grossiste en sucre et denrées diverses	Riche
	Taieb Bouayad	Commerçant, maroquinier	Aisé
	Mohamed ben Mfeddel Bou Ayad	Vice-président de la section marocaine de la chambre de commerce	
	M'hamed Zeghari	Industriel (Moulin Drissia)	Sans grande fortune
	Cherif Kanouni	Industriel maroquinerie	
Meknès	Brahim Bennani	Ingénieur agricole	
	Hadj Hamid b. Abdeljlil	Commerçant	Riche
Rabat	Abdelqader Guessous	Membre du (…) de la Banque d'Etat	
	Abbès Tazi	Khalifa du Mendoub de Tanger	
	Hadj Mohamed Bou Hallal	Commerçant, a travaillé dix ans à la Banque d'Etat	
	M'hamed Bou Hallal	Président de la section marocaine de la chambre de commerce	Cousin du précédent
Marrakech	Hadj Thami Glaoui	Pacha de Marrakech	
	Hadj Mokhtar ben Kirane		
Agadir	Lahoucine Demnati		Riche, très averti des affaires

Tab. 1: Personnalités marocaines susceptibles de participer à des sociétés franco-marocaines. Source: Enquête sur la fortune marocaine-Sociétés anonymes, 1947.

Les rapports émanant des régions donnent une vue plus détaillée des origines et des évolutions des fortunes marocaines. Nous avons pu consulter trois d'entre eux: Fès, Casablanca et Marrakech. Le rapport consacré à la ville de Fès est rédigé par un élève à l'Ecole Nationale d'Administration, Gabriel

Pallez.[45] Ce dernier montre l'importance de la guerre dans l'enrichissement des commerçants fassis. Ainsi, la guerre "a suscité un essor commercial qui a d'abord profité à l'ensemble de la population. Puis les années passant, il semble que l'enrichissement se soit progressivement restreint à une fraction assez faible des fassis. Tous les commerçants se sont enrichis car, étant donné les circonstances, un commerçant ne pouvait pas ne pas s'enrichir."[46]

La guerre impose une réduction des importations marocaines.[47] La pénurie s'installe. Les prix s'envolent. "Les stocks des commerçants – traditionnellement très importants – se trouvent progressivement valorisés. Et l'on cite, tel un symbole, le cas de la cotonnade japonaise, dont les derniers envois arrivés au début de 1940, furent achetés par des fasis à 0,50 ou 1 franc le mètre, et revendus plus tard de 50 à 100 francs."[48] Le cas des produits japonais mérite qu'on s'y attarde.[49] Dans les années 1930, le Japon passe du dixième au sixième rang dans le classement des fournisseurs du Maroc entre 1928 et 1933.[50] Les "colonnades, tissus divers, fils" constituent 80% des produits importés de ce pays.[51] A qualité égale avec leurs concurrents, ces derniers peuvent être jusqu'à 40% moins cher, voire plus.[52] Cette poussée commerciale japonaise est favorisée par la crise de 1929 touchant de plein fouet ses concurrents européens et facilitée par le régime de la porte ouverte auquel le Maroc est soumis.[53] Des négociants fassis en profitent ainsi pour

---

45. Il est rédigé dans le cadre d'un mémoire: Gabriel Pallez, "Les Marchands Fassis," (Mémoire de stage, Ecole Nationale d'Administration, Paris, 1948). Un court article publié en deux parties dans le BESM en sera tiré: Gabriel Pallez, "Les marchands fassis," *Bulletin économique et social du Maroc* 49, 1er trim. (1951): 191-95 et n°51, 3e trim. (1951): 568-72.

46. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès*,* ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545.

47. Avec le déclenchement de la guerre, le protectorat impose un "contrôle général des changes et des échanges extérieurs, les importations comme les exportations étant désormais subordonnées à l'octroi de devises." Il faut noter aussi qu'un dahir daté du 9 septembre 1939 "posait le principe général de la prohibition des importations, à l'exception de celles provenant de la métropole ou de l'Empire" (Ibid.), c'est-à-dire de la zone française. Hatton, *Les enjeux*, 51.

48. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès*,* ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545. Cette tendance à la spéculation sur les prix des marchandises et des denrées semble être une caractéristique du négoce fassi. "Etant donné l'instabilité des prix et des cours, les maîtres du négoce étaient portés à en jouer l'incertitude du change et la diversité des monnaies les y incitaient aussi, comme d'ailleurs l'institution traditionnelle de la criée. La spéculation s'exerçait aussi bien sur les marchandises importées ou destinées à l'exportation que sur les échanges locaux, et non seulement sur des objets de valeur, mais encore sur des produits de première nécessité." Roger Le Tourneau, *Fès avant le protectorat. Étude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman* (Rabat: La Porte, 1987), 442.

49. "La pénétration commerciale japonaise au Maroc," *Bulletin économique du Maroc* 5 (juillet 1934): 356-57.

50. *Bulletin économique du Maroc* 5 (juillet 1934): "La pénétration," 356.

51. *Bulletin économique du Maroc* 5 (juillet 1934): "La pénétration," 357.

52. *Bulletin économique du Maroc* 5 (juillet 1934): "La pénétration," 357.

53. "L'égalité de traitement des puissances étrangères, égalité imposée par l'acte d'Algésiras et évidemment favorable à ces importations, a permis au Japon d'intervenir au moment de la crise économique de 1930, et, grâce à des prix très bas, de supplanter la Grande-Bretagne sur le marché des

amasser des stocks importants de cotonnades du Japan allant même jusqu'à y envoyer des représentants.

La reprise des importations n'a fait qu'atténuer et non enrayer cette situation de pénurie à cause de leur insuffisance.[54] Ainsi, le

> "négoce pur et simple, le plus souvent en contradiction avec la loi, demeure le plus important. Au premier plan se classe le commerce des tissus, qui a particulièrement enrichi les grossistes tels les Sebti, Haj Mohamed Ben Abdeslam Lahlou, Haj Driss Ben Othman Bennani, Mohamed Bel M'feddel Bouayad. Le commerce d'alimentation vient ensuite, avec le même caractère d'illégalité. Outre de gros commerçants musulmans comme les Ahmed Bel Hadj Tahar Mekouar (sucre) et Mohamed Slaoui (boucherie) il faut dans ce domaine citer avant tout les israélites Niddam et Assouline, Tobaly, Elbaz. Le commerce se combine parfois avec l'agriculture et l'industrie. Ainsi les propriétaires d'olives sont devenus des producteurs d'huile. Tels sont Mohamed El Mernissi, Mohamed Ben Slimane S'kalli, Mohamed Ben Haj Ahmed Jabri. D'autres propriétaires fonciers ont choisi le commerce de céréales comme Haj Mekki Rhaouti ou Haj Mohamed Ben Tahar Sfaira. Les fournisseurs aux armées ont également réalisé de gros bénéfices pendant cette guerre, en commanditant des artisans travaillant à façon. L'enrichissement de Taieb Bel Hadj Rhali Sebti et Haj Abdenbi Mikou relève de cette origine. Plusieurs transporteurs peuvent aussi être rangés dans les diverses catégories de grosses fortunes fasies: Mohamed Laghzaoui, Ben Salem Lahlou, Kacem Tahari."[55]

Cette "hiérarchie" des activités commerciales et économiques se reflète dans la structure du profil des fortunes les plus importantes de la ville. Ainsi, au moins près de 30% de la liste nominative (29) de 98 fortunes fassies qu'il présente (78 fortunes musulmanes de 30 millions et plus et 20 juives) est constituée de négociants de tissus (exclusivement ou à côté d'autres produits) 37% (29 sur 78) si nous écartons les fortunes juives. Le reste se distribue entre propriétaires fonciers (urbains et ruraux), bijoutiers, transporteurs, négociants de produits alimentaires. Pallez fournit en outre un classement de près de 300 fortunes fassies:

---

cotonnades, de concurrencer, dangereusement la France et l'Italie sur celui de la soie," Pallez, "Les marchands fassis," 192.

[54]. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès, ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545.

[55]. Étude sur les fortunes.

	Musulmans	Juifs	Total
Plus de 500 millions	3	0	3
250-500 millions	4	1	5
100-250 millions	10	1	11
50-100 millions	14	3	17
30-50 millions	19	2	21
30 millions	28	5	33
10-30 millions	200	9	209
Total	278	21	299

Tab. 2: les grandes fortunes marocaines à Fès en 1947 (en francs) (Etude sur les fortunes marocaines de la région de Fès, ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545)

Le Tourneau avait déjà remarqué que les "fortunes de Fès sont commerciales ou foncières, mais pas industrielles, à la différence de ce qui se passait à Tunis par exemple, où les fabricants de chéchias étaient parvenus à prendre la place parmi les notabilités de la ville."[56] Il faut préciser que cet enrichissement concernait des personnes qui étaient dans une large part déjà aisées. En effet, "il y eut au total peu de nouveaux riches."[57] A la tête de ces fortunes fassies, nous retrouvons les deux frères Sebti: Omar et Mohamed. Fils d'un commerçant, ils développent leurs affaires à partir des années 1920. Négociants de tissus à l'origine, ils étendent leur activité à l'immobilier et à l'industrie agroalimentaire. Grâce à l'importation d'un stock important de cotonnades japonaises bon marché juste avant la guerre, ils parviennent durant celle-ci à amasser une fortune importante de la vente de ce stock largement revalorisé par la pénurie: "En 1935, l'actif de l'association [des frères] est évalué à 6.000.000. (…) A partir de 1940, leur fortune ne fait que croître. Une évaluation modeste leur donne 100 millions en 1943, dont 45 millions en biens immobiliers. De 1936 à 1942 ils ont acheté, entre autres, environ 40.000 m² de terrains à Bab Khoukha, pour 300.000 francs. Le lotissement du tiers de ces terrains leur rapporte plus de trois millions de 1943 à 1947."[58] Cette fortune importante est non seulement placée dans des opérations immobilières fructueuses mais aussi dans des sociétés anonymes créées à cet effet. Nous y reviendrons.

Après les frères Sebti, le personnage le plus fortuné de Fès se trouve être Mohamed El Mernissi. Comme le note Pallez, son cas "est très différent

56. Le Tourneau, *Fès*, 359.
57. Pallez, "Les marchands fassis (suite)," 571.
58. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès, ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545.

de celui des Sebti, mais aussi caractéristique. Alors que les succès commerciaux des Sebti les ont conduits à des achats immobiliers, Mohamed El Mernissi suit le processus inverse."[59] Grâce à des opérations immobilières spéculatives, il parvient à amasser une fortune importante qui sera réinvestie dans des achats massifs de propriétés agricoles dans les environs de Fès et le Gharb. "Mohamed El Mernissi possède ainsi en 1947 plus de 1.000 hectares dans la Circonscription de Fès-Banlieue et autant dans le Gharb."[60] Déjà "propriétaire de petits moulins d'huile," il investit dans une huilerie moderne. Notable indigène important de Fès (il fut président de la section indigène mixte de l'agriculture et du commerce de Fès), il aurait profité de "ses appuis politiques" au sein de l'administration pour faire aboutir ses opérations immobilières.[61] Issu d'une famille influente à Fès, marié à une fille du Grand Visir Gharnit, ayant un frère Ghali, caïd des Zerhoun-Nord, et une fille mariée à Abdelaziz Mokri, Mouhtasseb de Fès et neveu du Grand Vizir,[62] Mohamed Mernissi est connu pour sa proximité avec le Makhzen et les autorités coloniales:

> "Ce fut ainsi qu'il servit d'intermédiaire pour les transactions entre le Protectorat et les créanciers du sultan Moulai-Abdelaziz, dont il faisait lui-même partie. Il apporta en cette mission, toute la délicatesse voulue pour la sauvegarde des intérêts français et des siens propres. Au moment de la prise de pouvoir de Moulai-Abdelhafidh il avait d'ailleurs, sur les conseils du Consul de France Gaillard, accueilli favorablement le nouveau Sultan, ce qui lui permit de demeurer à Fez pour y servir les intérêts de la France. Lors de la Guerre du Rif, Si Mohammed El Marnissi usa de son influence pour persuader le kaid dissident, Ali ben Abdesslam, des Bni-Ouriaghèle, de rentrer dans le rang et lui-même recueillit, chez lui, la Maison de ce chef, pour la garantir contre la fureur des insurgés, et lui offrir une hospitalité convenable. Il prit également part à plusieurs opérations nocturnes avec le Colonel Noguès et le Commandant Chastenet."[63]

---

[59]. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès. Même si cela devrait être relativisé puisqu'"il se lança dans le grand négoce," à un moment de sa vie selon Marthe et Edmond Gouvion, *Kitab aâyane Al-Marhrib l-akça: esquisse générale des Moghrebs de la genèse à nos jours et livre des grands du Maroc* (Rabat: Dār Al-Amān, 2013), 795 [édition originale Geuthner, 1939].

[60]. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès.

[61]. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès.

[62] .Gouvion, *Kitab aâyane*, 795. Voir aussi Pierre Vermeren, *La formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes 1920-2000* (Paris: Editions IRMC, 2022), sur les liens entre les deux familles Mernissi et Mokri.

[63]. Gouvion, *Kitab aâyane*, 795. Il était "Officier de la Légion d'Honneur. Officier du Ouissam Alaouite, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Agricole, Commandant du Dragon d'Anam" selon André Brochier, *Livre d'Or du Maroc. Dictionnaire des Personnalités passées et contemporaines du Maroc 1934-1935* (Casablanca: Editions Frontispice, 2004), 121.

Les Sebti et El Mernissi sont les deux archétypes du capitaliste marocain naissant: le négociant rusé et le spéculateur influent et bien introduit.

Ces fortunes importantes amassées ont été d'abord investies selon Pallez dans l'achat du foncier appartenant à des français. Un nombre important de propriétés immobilières urbaines et rurales possédées par des français ont été achetées durant les années 1940 et 1941 "à une époque où la défaite [de la France] avait provoqué un pessimisme très marqué dans une partie de la population française du Maroc."[64] Un dahir a d'ailleurs été promulgué en 1941 "soumettant les opérations immobilières à autorisation" pour arrêter ce processus.[65] Si le flux des opérations est retombé par la suite, il n'en demeure pas moins qu'une partie non significative des immeubles urbains de la ville coloniale est passée entre les mains d'une minorité de marocains. Ainsi, en 1947, 318 des 1730 "immeubles bâtis que compte la Ville Nouvelle" est détenu par les marocains.[66] Certains négociants se seraient "spécialisés dans l'achat d'immeubles en Ville Nouvelle" comme Mohamed Bel Ahmed Ben Khyat, Mohamed Ben Hamed Benkirane, Ahmed Bel Tahar Mekouar, Haj Abdelkrim Lazrak, les Sebti, Taib Bouayad, Niddam et Assouline, Simon Saadoun, Cherbit et Hazan.[67]

Pour un nombre limité d'entre eux, ces sommes accumulées ont été ensuite investies après la guerre dans des prises de participation dans des sociétés créées ou déjà existantes. C'est le cas de 16 entreprises (SARL ou SA) créées à Fès en 1946 et 1947, dans le transport, le textile, le cuir, l'agriculture, le commerce des céréales, l'agroalimentaire, dont les principaux actionnaires sont essentiellement les grandes fortunes marocaines musulmanes (les frères Sebti, Mernissi, Mohamed Laghzaoui, Abderrahman Slaoui…) et juives (Botbol, Danan, El Baz frères, Elalouf…). C'est une nouveauté parce que jusqu'à "la fin de 1945, n'existaient à Fès que deux sociétés importantes, aux capitaux uniquement marocains."[68]

"Toutefois, d'importants capitaux ont été placés dans des sociétés fondées à Casablanca."[69] Cette remarque de Pallez montre l'importance prise

---

64. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès, ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545.
65. Étude sur les fortunes. Ce qui n'est pas sans susciter le mécontentement des milieux "indigènes," voir "les déclarations faites au général Catroux par le sultan du Maroc le 19 juin 1945" annexé à Valette, "Guerre mondiale," 148.
66. Étude sur les fortunes.
67. Étude sur les fortunes.
68. Pallez, "Les marchands fassis (suite)," 570. "La société de capitaux, quand il l'adopte, lui apparaît, soit comme le moyen d'étendre une affaire déjà existante, en utilisant les liquidités qu'elle a rapportées, soit comme le moyen de "camoufler" des gains antérieurs, tout en s'assurant contre une spécialisation dangereuse," Pallez, "Les marchands fassis (suite)," 570.
69. Étude sur les fortunes marocaines de la région de Fès, ville de Fès, adressée par le chef de la région de Fès au chef du secrétariat politique, Fès le 24/11/1947, CADN, 1MA/200/545.

par cette ville dans le négoce fassi.[70] L'installation de négociants fassis à Casablanca remonte à bien avant le protectorat quand son port devenait un centre de plus en plus important dans les échanges extérieurs avec l'Europe.[71] Cette dynamique s'accélère après l'installation du protectorat. Autour du port, l'activité économique se développe et le capitalisme colonial se consolide. La "délocalisation" des activités de négoce vers cette ville s'annonce comme une tendance de plus en plus présente chez les négociants fassis. "A Casablanca, dès 1925, les deux tiers des commerçants en tissus étaient originaires de Fès."[72] La guerre consacre d'ailleurs la place dominante dans le commerce indigène de Casablanca qui "a supplanté Fès comme centre d'importation et de redistribution."[73] Leurs bureaux/commerces/succursales se concentrent dans la rue de Strasbourg/route de Médiouna. Leurs logements ne se trouvent pas très loin: à la médina, à la "nouvelle médina" construite sous la supervision de Prost (le quartier des Habous) puis pour certains d'entre eux,

70. "Les gros commerçants formaient un groupe à part. Leur esprit d'entreprise les entraînait fort au-delà des limites de Fès et même du Maroc," Le Tourneau, *Fès*, 444.

71. "Depuis que Casablanca est devenue la grande ville commerciale au Maroc, les commerçants fasis y sont venus nombreux pour s'y livrer particulièrement au commerce des tissus et des objets d'art indigène. Ils ont même une Kisariya qui porte leur nom. (…) D'après des renseignements oraux que M. Hubert a bien voulu recueillir pour moi, les premiers Fasis fixés à Casablanca, vers 1830, auraient appartenu à la famille Ben Zakour c'est seulement à partir de 1875-1880 que plusieurs autres familles vinrent les rejoindre, une vingtaine en tout avant l'occupation française." Le Tourneau, *Fès*, note n° 4 au bas de la page 445.

72. Pallez, "Les marchands fassis," 194.

73. Pallez, "Les marchands fassis (suite)," 572. Pallez en retrace les causes: "La période des hostilités a, en effet, profondément modifié les données traditionnelles de l'économie marocaine. Jusqu'à 1939, le commerce fassi n'avait qu'à se louer du régime de liberté instauré par l'acte d'Algésiras. L'égalité de traitement et la faiblesse des tarifs douaniers incitaient les pays européens à écouler sur le marché marocain les plus grandes quantités possibles de produits, à des prix relativement peu élevés. Il était normal d'utiliser Fès, centre principal de consommation indigène, et d'entrer en relations directes avec des négociants fassis détenant la maîtrise de ce marché. Casablanca était le centre d'importation des matières premières et des biens d'équipement les produits de consommation ne faisaient qu'y transiter, pour être stockés à Fès. Avec la guerre, et la réglementation qui l'accompagne, les régions administratives ont été amenées à intervenir dans les problèmes économiques. Un régime de répartition autoritaire, c'est-à-dire un régime de pénurie, crée inévitablement des organismes économiques régionaux. La concurrence s'instaure alors entre les régions qui cherchent à être avantagées les unes par rapport aux autres. Fès a perdu à ce système, soit à cause de sa position géographique (Casablanca, Rabat, Meknès prélevant les premières leur part sur les produits importés) soit à cause – disent les fassis – de la position administrative qui consisterait à avantager Casablanca. L'existence même d'une administration régionale à Meknès nuit à Fès, qui avait auparavant, dans son orbite économique, tous les territoires dépendant aujourd'hui de Meknès. Casablanca a vu sa prépondérance s'affirmer sans cesse davantage. Le débarquement anglo-américain de 1942, et le renouveau d'activité qu'il a apporté au grand port marocain, ont accru encore sa supériorité. Le commerce fassi, lui, a vu ses possibilités restreintes par la nécessité d'obtenir des devises pour l'importation. Il passe désormais par Casablanca. Dès avant 1939, c'étaient des intermédiaires casablancais qui redistribuaient le sucre et le thé importés. Il en est aujourd'hui de même pour les tissus. Presque toutes les maisons d'importation fassies déplacent le centre de leur activité vers Casablanca, où capitaux et matières premières affluent, où la réglementation économique a pratiquement disparu, où l'administration favorise les initiatives économiques. Les relations ne sont pas rompues avec Fès, où le fassi conserve une succursale, des biens de famille, de multiples intérêts. Mais c'est de Casablanca qu'il exerce la direction de son affaire," Pallez, "Les marchands fassis (suite)," 569.

à la ville coloniale elle-même. Casablanca s'avère être de plus en plus le lieu par excellence où se forment, se développent ou se défont les fortunes les plus importantes du pays.

Nous n'avons pas pu consulter le rapport de la chef de la région de Casablanca faisant suite directement à la note (envoyé probablement au début de l'année 1948). Fort heureusement, André Adam présente des données émanant des services économiques de la région sur les fortunes marocaines musulmanes les plus importantes à Casablanca datant de 1948:

	< 20 millions	20-50 millions	50-100 millions	> 100 millions	Total
Commerce des tissus	6	27	67	55	155
Commerce des produits de l'artisanat	3	6	0	3	12
Commerce d'alimentation	4	12	0	2	18
Propriétaires fonciers	5	5	2	7	19
Divers[74]	9	8	0	3	20
Total	27	58	69	70	**224**

Tab. 3: les grandes fortunes musulmanes à Casablanca en 1948 (en francs).
Source: Adam, *Casablanca*, tome 2, 725.

Plus encore qu'à Fès, les commerçants de tissus en constituent la grande majorité (69%): 78% des fortunes les plus grandes (plus de 100 millions). Ils sont, comme nous l'avons vu, pour la plupart des négociants fassis, ce qui fait dire à Adam que "80% de ces grandes fortunes étaient entre les mains de Fâsis."[75] Une fois encore, il précise que c'est la spéculation sur le prix des produits et le marché noir qui sont les principales sources d'enrichissement. "La plupart avait eu le flair, en 1938-39, sentant venir la guerre, de faire des stocks, qu'ils omirent de déclarer, ou dont ils ne déclarèrent qu'une partie. Tel acheta en 1939 un million de foulards à 3 francs pièce, qu'il revendit ensuite 50 et 100 francs."[76] Les commerçants de tissus en ont profité plus que ceux de l'alimentation parce que "les grossistes étaient, dans ce domaine [l'alimentation], beaucoup plus surveillés que les marchands de tissus: les conséquences des abus eussent été trop graves."[77] L'occupation de postes de direction dans les groupements de répartition de certains

[74]. "Parmi les "divers," on compte trois fortunes – 1 très grande et 2 moyennes – issues de la contrebande, une très grande édifiée sur la vente de matériel racheté à l'armée, trois moyennes sur la spéculation de terrains, trois autres sur le marché noir de la farine, une sur les *zyâra-s* d'un marabout local, deux petites enfin étaient celles d'un avocat et d'un *'âdel*." Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.
[75]. Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.
[76]. Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.
[77]. Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.

produits, constitués pendant la guerre, ou le développement de liens avec leurs dirigeants pouvaient contribuer à cet enrichissement selon Adam.[78]

Adam ajoute que la "plus grande partie de ces rapides bénéfices étaient aussitôt reconvertis en marchandises ou servaient à la commandite de nouveaux magasins. Certains achetaient des terres, des fermes, dans la région de Casablanca. (…) Beaucoup ont fait construire de belles villas à l'européenne – souvent dans un style moitié marocain, moitié européen – dans les quartiers résidentiels élégants: l'Hermitage, le Polo, 'Ain Diab, Anfa. Le Polo, surtout est devenu le séjour de prédilection des riches Fâsis."[79] Une minorité d'entre eux a investi dans des sociétés de capitaux. Ce phénomène semble une nouveauté à l'époque. Adam note d'ailleurs qu'avant "1946, à Casablanca, on ne peut guère citer que deux cas" d'investissement de capitaux marocains dans des sociétés anonymes.[80] Ce mouvement s'accélère à partir "des quatre derniers mois de 1947" avec la constitution de 11 sociétés "avec la participation de marocains musulmans."[81] "Dans le courant de l'année 1948, des Marocains figuraient dans 50 des sociétés dont les noms ont paru au *Bulletin Officiel* soit pour constitution soit pour modification des statuts (augmentation de capital ou cession de parts). En 1949, le chiffre était de 35."[82]

Un rapport du chef de la région envoyé à la fin de l'année 1949[83] qui actualise les données du précédent (que nous n'avons pu consulter) ayant pour objet "les sociétés de capitaux à participations marocaines" dans la région nous en donne idée. Il commence par le constat suivant:

> "Les tendances mentionnées dans les précédents rapports se sont confirmées. Le mouvement se poursuit, mais sans s'amplifier ni marquer une évolution ou une orientation nouvelle méritant d'être soulignées. Les causes anciennes: disponibilités de capitaux d'origine spéculative ou inflationniste – politique d'association de capitaux et marocains – subsistent, mais aucune nouvelle ne s'y ajoute. L'économie spécifiquement marocaine est encore embryonnaire elle est à base essentiellement familiale, d'esprit spéculatif et mal préparé à se préparer aux règles d'un droit commercial moderne. Elle se garde d'une

78. Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.
79. Adam, *Casablanca*, tome 2, 726.
80. Adam, *Casablanca*, tome 1, 331: "la mise en société, par application des lois de Vichy, de la raffinerie de sucre Senouf Frères, dans laquelle le Glaoui et plusieurs commerçants grossistes, clients de la raffinerie, prirent des participations et la société Guichard Frères, qui avait fait appel lors de la constitution, à des capitaux marocains, en fait à une seule famille commerçants fâsis de Casablanca."
81. Adam, *Casablanca*, tome 1, 332. Les fortunes juives marocaines étaient en avance sur ce point sur les fortunes musulmanes (Adam, *Casablanca*, tome 1, 331-32).
82. Adam, *Casablanca*, tome 1, 332.
83. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949, CADN, 1MA/200/545.

> publicité qu'elle juge plus nuisible qu'utile à ses intérêts. La pratique de la comptabilité commerciale, inséparable du fonctionnement d'une Société commerciale ou industrielle, n'est pas encore entrée dans les mœurs et beaucoup de commerçants marocains appréhendent encore, non sans quelque apparence de raison, de perdre, en recourant à ces méthodes d'organisation moderne, le bénéfice du privilège fiscal dont ils jouissent. Ils se trouvent à cet égard dans la situation des intermédiaires nés de la guerre dont les opérations échappent à tout contrôle économique et à toute assiette fiscale. Du système capitaliste libéral que nous avons, dans le domaine économique, importé et appliqué au Maroc, ils ont retiré tous les avantages spéculatifs et réussi à se soustraire à ses contraintes économiques et financières."[84]

Ce long extrait permet de tempérer les explications ethnocentriques dont nous avons vu un exemple ci-dessus. La réticence des commerçants marocains à entrer dans le secteur moderne s'explique moins par un retard culturel que par des raisons socio-politiques: éviter une trop grande visibilité qui peut faciliter le contrôle de l'État colonial, l'"évasion fiscale," etc.

En examinant la liste des sociétés créées en 1948 avec des capitaux marocains (annexée au rapport), le rapport relève deux observations principales. La première est relative à la présence de personnalités du makhzen local et central dans le conseil d'administration et le capital de certaines de ces entreprises (part symbolique néanmoins), souvent françaises. C'est le cas notamment de trois membres de la famille du grand Vizir Mohammed El Mokri:[85] ses deux frères, Haj Thami, délégué du Grand Vizir des Finances (administrateur de la compagnie marocaine des Métaux et d'Entreprises, filiale de la Cie française des Métaux, et de la Société Marocaine pour le traitement des Algues Marines) et Tahar, pacha de Safi (administrateur de la Société Marocaine pour le traitement des Algues Marines), ainsi que son petit-fils Mehdi, fils de Taieb, pacha de Casablanca (administrateur de Strafor Maroc et de la Fabrique Marocaine de Quincaillerie). Cette présence traduit l'influence, la puissance et la richesse de cette famille. Le grand Vizir est d'ailleurs connu pour sa fortune importante. L'objectif d'associer ces personnages était le suivant selon Adam: "En distribuant des jetons de présence à un notable, le plus souvent associé à la politique résidentielle, on ne faisait guère que mettre une étiquette marocaine sur une marchandise étrangère."[86]

---

84. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949, CADN, 1MA/200/545.
85. Nous nous appuyons sur l'arbre généalogique élaboré par Vermeren, *La formation*.
86. Adam, *Casablanca*, tome 1, 333.

Cette première observation formulée par le rapport englobe des personnalités du monde économique indigène connues comme Lahoucine Demnati et/ou occupant notamment des positions de premier plan dans les organismes consulaires comme la chambre de commerce de Casablanca à l'instar de son président Mohamed Laraki et vice-président Mohamed Zizi, tous les deux connus pour leurs sympathies nationalistes. Le premier, Mohamed Laraki, est un gros commerçant de tissus. Il fut actionnaire et/ou administrateurs de plusieurs sociétés comme la RMA, l'agence maghrébine d'information, le crédit du maghreb, les studios du moghreb, les Navigation du Maroc, les Chaussures Lukasch, TABIMA.[87] Le second, Mohamed ben Abdelghani Zizi, né à Fès en 1896, fils d'un négociant et lui-même négociant de tissus, avait déjà occupé le poste de président de la section indigène Mixte de commerce, d'Agriculture et de l'Industrie à Oujda.[88] Il était président du groupement de tissus et administrateur du Crédit marocain et de la Navigation du Maroc.[89]

Cela nous amène à la seconde remarque formulée dans le rapport:

> "Les éléments nationalistes, de tendance Istiqlal le plus souvent, ont constitué des Sociétés à capitaux exclusivement ou en majorité marocains. C'est l'occasion pour eux de placer les disponibilités dont l'importance dépasse le commerce familial, ou qui n'arrivent plus à s'employer sur le marché par suite du retour à la concurrence et l'approvisionnement plus régulier du marché intérieur."[90]

Il s'agit pour la plupart d'entre eux de négociants fassis résidant à Fès ou à Casablanca. Ils participent en 1948 à la création d'entreprises opérant dans les domaines du transport, de l'industrie du textile et du cuir, de l'agroalimentaire, des médias et de l'information, le cinéma, du commerce, de l'édition. Ils sont un groupe d'une trentaine de personnes au plus, dont les grandes fortunes de Fès comme les frères Sebti, les Slaoui et Mohamed Laghzaoui et les fortunes fassies les plus en vue de Casablanca comme le président et le vice-président de la chambre de commerce de Casablanca

---

87. Fiche de renseignements concernant Mohamed Ben Abdelkader Laraki, mars 1951, CADN, 1MA/282/125, LAMAZERE à LARAKI. Il est aussi propriétaire de terrains à Casablanca et ses environs.

88. Brochier, *Livre d'Or*, 114. Il aurait accompli "ses études en Français à Oran et Tlemcen où son père Si Abdelghani Elzizi s'occupe de négoce." A Oujda, il est "Membre de la Commission d'Hygiène. Secrétaire de la Société de Bienfaisance Musulmane. Vice-président de la Société Andalousia (Musique). Vice-Président de la Banque Populaire." Il est aussi "Chevalier du Ouissam Alaouite." "Il prononça un discours en langue française lorsque Monsieur le Maréchal Lyautey fit son entrée à Oujda."

89. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.

90. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.

Mohamed Laraki et Mohamed Zizi. Ce dernier est lié aux deux frères Sebti par des liens d'affaires. On pourrait leur ajouter Mohamed Benabbès Bennani, fortune importante de Casablanca, lui aussi commerçant de tissus. Acteurs importants du commerce indigène de gros des tissus, ils constitueraient ensemble "un véritable trust."[91] Dans certains cas comme l'entreprise de textile TABIMA, des négociants marocains sont associés à des actionnaires français.

Le Sultan et sa famille ne sont pas en reste dans cette dynamique. Mohammed ben Youssef construit une salle de cinéma (Cinéma Malaki/Royal) dont il confiera la gestion à une entreprise française. Son frère Hassan ben Youssef, khalifa à Tiznit, est administrateur dans la société de fabrication de chaussure appartenant à Ahmed Lukasch, un nationaliste tétouanais qui est aussi, selon le rapport, "gérant des intérêts immobiliers" du sultan à Casablanca.[92] Les liens d'affaires de la famille royale avec la bourgeoisie naissante ne sont pas directement abordés dans les rapports mais il semble que certains d'entre eux étaient proches du Sultan voire ses hommes d'affaires. Ce serait le cas de Mohamed Ben Driss Ben Amar, qui est administrateur d'une entreprise de textile FILTIMA (aux côtés de Lahoucine Demnati, de Pierre Lyautey neveu du maréchal, de Louis Sicot ancien directeur des affaires politiques du protectorat et de Félix Bonan directeur du Comptoir français du Maroc) et qu'une note émanant du service général de l'information rattaché au directeur du cabinet civil considère comme étant l'homme d'affaire du Sultan évoquant même une possible participation de ce dernier dans sa société.[93]

Mais le groupe des actionnaires/administrateurs marocains ne se réduit pas à celui des négociants fassis d'obédience nationaliste ou à la poignée de personnages importants du makhzen ou aux membres de la famille régnante. La liste des sociétés à participation marocains créées en 1948 et mise en annexe du document d'archive nous en donne une vue plus large.

---

91. Voir la lettre du contrôleur civil délégué aux affaires urbaines au directeur de l'intérieur au sujet de la demande de carte d'identité de Bennani Mohammed Ben Abbes, Casablanca, 1 février 1955, CADN, dossier nominatif, Bennani 1MA/282/53-54. "Ils sont ainsi parfaitement informés des possibilités commerciales et de l'évolution probable des prix, évolution que le centre de Fès détermine d'ailleurs dans une large mesure. Ils sont à même de réaliser des arbitrages fructueux, en dirigeant leurs marchandises vers celui de leurs correspondants qui leur signale les prix les plus avantageux. Ce fut la méthode employée avec profit par la famille Sebti entre 1942 et 1945: répartis dans les principaux centres du Maroc, ses membres "orientaient," selon les prix, les marchandises arrivant à Casablanca," Pallez, "Les marchands fassis," 194.

92. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.

93. Le Directeur du cabinet civil, service général de l'information, Note sur Filtima, 27 septembre 1947, CADN, 1MA/200/545.

C'est le cas d'entrepreneurs du BTP qui prospèrent par l'urbanisation et les chantiers comme les frères Bel Haj Tahar.[94]

Dans la région de Marrakech, une synthèse des rapports des contrôleurs civils, sans date ni signature retrouvée dans le dossier, analyse l'évolution des fortunes marocaines.[95] Celles-ci auraient pour origine deux sources: la propriété foncière liée généralement à l'occupation de position dans l'appareil du Makhzen (les "chefs indigènes") ou à la sainteté (zaouia naciria) et le commerce. Pour les fortunes juives, c'est celui-ci qui prévaut. Ainsi, les plus fortunés sont essentiellement les caïds (avec leur famille/clients) et les gros commerçants. Le plus important d'entre eux est de loin le pacha Glaoui même si l'auteur de cette synthèse déclare ne pas avoir intégré son cas, tout en mentionnant par contre les cas des Caids Layadi (fortune évoluée à 200 millions de francs), Goundafi (120 millions de francs), Moulay Abdeslam ben Abdelmalek (30 millions), Said Khoubban, Hadj Neknafi, Hajji et Ahmed ben Mansour (plus de 10 millions). Ainsi, les "chefs indigènes" (caids, khalifas, chioukhs) auraient profité de la guerre pour s'enrichir encore plus à travers "les énormes sommes d'argent que les réquisitions ont rapporté" qui leur ont permis d'élargir leur assise foncière.[96] Il faudrait aussi ajouter notamment pour les plus gros d'entre eux "les prix excessifs auxquels les propriétaires ont pu vendre pendant les périodes de disette (sécheresse de 1945), les céréales ensilotées, les animaux."[97]

Quant au commerce, le marché noir, le ravitaillement et l'inflation sont invoqués comme des sources d'enrichissement.[98] Ainsi des négociants déjà aisés, notamment fassis d'origine, se sont encore enrichis à l'instar des "Tazi, Benchekroun, Benkiran, importateurs de tissus, sucre, thé, verrerie qui ont accru considérablement leurs fortunes et ont acquis des biens immobiliers urbains et parfois ruraux."[99] Il faut ajouter la fratrie des Zemrani, riche grâce à l'exportation de tapis, qui a investi dans une huilerie moderne. A ces anciennes fortunes, il y a eu l'ascension de nouvelles figures. Le cas le plus typique est celui du commerçant de céréales Hassan Mansouri de Rehamna. Le contrôleur civil de la circonscription donne dans son rapport des

94. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.
"Le nombre d'entrepreneurs adjudicataires des Travaux Publics est assez restreint le deuxième arrondissement en cite sept. Trois d'entre eux se partagent les ouvrages les plus importants ils ont plusieurs chantiers, engagent d'importants capitaux, leur main d'œuvre est nombreuse deux des plus gros entrepreneurs, Ali Ben Mohamed Chleuh de Mazagan et Kaddour Ben Moulay Driss, font travailler près de 150 ouvriers."
95. Synthèse sur l'évolution de la fortune en milieux musulmans et israélites [dans la région de Marrakech], non daté, CADN, 1MA/200/545.
96. Synthèse sur l'évolution de la fortune.
97. Synthèse sur l'évolution de la fortune.
98. Synthèse sur l'évolution de la fortune.
99. Synthèse sur l'évolution de la fortune.

informations sur ce personnage "qui en 1939, était agriculteur moyen et un commerçant de moyenne importance et qui est actuellement certainement l'un des marocains les plus riches de la région de Marrakech."[100] Il "estime sa fortune globale à 200 millions environ."[101] Mansouri possède "des terrains d'une superficie globale de plus de 5000 ha dont une partie en zone irriguée (…) [et] des immeubles à Casablanca et à Marrakech."[102] Ses "activités commerciales aidées par les règlements, lui permettent chaque année de faire des bénéfices fantastiques."[103] Le caid Ayadi aurait, selon le rapport du contrôleur civil, des participations dans des affaires commerciales de Mansouri.[104]

Les bénéfices réalisés par cette minorité ont été essentiellement investis dans l'acquisition de biens immobiliers et/ou pour élargir les affaires commerciales déjà existantes. L'investissement dans des sociétés de capitaux est resté limité par rapport à Fès et Casablanca. Ainsi, "le montant des apports de musulmans marocains dans les sociétés anonymes dont le siège à Marrakech, est presque nul."[105] A Safi, par contre, ce qui constitue une exception, le nombre de conserveries de poisson a quadruplé[106] s'ajoutant à la création d'entreprises de transport ou de commerces de textiles (sous forme de sociétés anonymes pour ces derniers).[107]

L'émergence d'un "capitalisme national" dans l'après-guerre

Nous avons vu comment le rapport du chef de la région de Casablanca sur les sociétés de capitaux à participation marocaine mettait en évidence la tendance d'hommes d'affaires nationalistes à s'associer pour créer ou participer à des SA ou des SARL de manière exclusive ou en incluant des associés français minoritaires. Il faut dire que les liens entre le nationalisme marocain et une partie significative du négoce marocain notamment fassi sont organiques. Parmi ses fondateurs, nous retrouvons des familles de négociants comme les Mekouar ou les Bouayad. Une jeune génération d'héritiers de de gros négociants va subir l'influence du discours nationaliste à partir des années 1920/1930. Les négociants deviennent les bailleurs de fonds du mouvement national.

---

100. Le chef de la circonscription de Rehmana, Étude sur la fortune marocaine et son évolution dans la Circonscription des Rehamna, Marrakech, le 15 octobre 1947, CADN, 1MA/200/545.
101. Le chef de la circonscription de Rehmana, Étude sur la fortune marocaine. Le rapport de synthèse l'évalue par contre à plus de 300 millions environ.
102. Le chef de la circonscription de Rehmana, Étude sur la fortune marocaine.
103. Le chef de la circonscription de Rehmana, Étude sur la fortune marocaine.
104. Le chef de la circonscription de Rehmana, Étude sur la fortune marocaine.
105. Synthèse sur l'évolution de la fortune en milieux musulmans et israélites [dans la région de Marrakech].
106. Rapport sur la fortune marocaine dans le territoire de Safi adressé par le chef du territoire de Safi au chef de la région de Marrakech, Safi, le 27 octobre 1947, CADN, 1MA/200/545.
107. Rapport sur la fortune marocaine dans le territoire de Safi.

Leur influence importante transparait dans les documents produits par ce dernier. Ainsi si le plan des réformes marocaines présenté par le comité d'action nationale comportait des revendications relatives à la protection de la production marocaine contre la concurrence étrangère ou à l'augmentation des droits de douane,[108] aucune demande d'abrogation du régime de la porte ouverte (imposé par l'"Acte d'Algésiras" qui exige notamment "l'application du principe de la liberté économique sans aucune inégalité" entre les puissances étrangères) n'y est présentée. Allal al-Fassi est d'ailleurs explicite sur ce point en commentant le volet économique du plan:

> "(…) tant que le pays ne possède pas une industrie et des usines qui lui permettraient de concurrencer l'importation de l'étranger et exigeraient une protection de la production locale, la porte ouverte reste la plus convenable, parce qu'elle ouvre la porte à la concurrence des importateurs qui pourraient se mettre en compétition pour satisfaire le consommateur indigène par la qualité ou les prix moins chers."[109]

Les intérêts des négociants profitant de ce régime de la porte ouverte sont ainsi préservés tout en ménageant ceux des artisans marocains. Or, cela semble en contradiction avec la demande d'encouragement d'une production marocaine agricole et industrielle figurant dans le même plan.[110] Dans ce dernier, on lit aussi la revendication d'une présence prépondérante des marocains dans "tous les conseils et assemblées intervenant à quelque titre que ce soit dans l'exploitation des richesses du pays."[111] L'idée de la constitution d'un "capitalisme national" (à l'exemple de la Banque Misr créée par Talaat Harb avec ses filiales)[112] a-t-elle effleuré l'imaginaire des nationalistes marocains de la zone sultanienne à l'instar de certains de leurs congénères de la zone khalifienne (notamment Abdessalam Bennouna)?[113] Le parti national qui succèdera entre autres au comité d'action marocaine fera de son côté, à travers sa commission des affaires économiques, la promotion de

---

108. Comité d'Action Marocaine, *Plan des réformes marocaines* (Paris: Imprimerie Labor, 1934), 109: "Protéger les produits marocains contre le dumping étranger en interdisant l'importation de toutes les contrefaçons, quels qu'en soient les pays d'origine." p.120: "Augmenter les droits de douane pour toutes les importations sans distinction d'origine, et en respectant le principe d'égalité économique."

109. علال الفاسي، **الحركات الاستقلالية في المغرب العربي** (الرباط: منشورات المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير، الرباط، 2010)، 170 (Traduit par nos soins).

110. Comité d'Action Marocaine, *Plan des réformes*, 109.

111. Comité d'Action Marocaine, *Plan des réformes*, 110.

112. Sur l'expérience de Bank Misr, voir: Eric Davis, *Challenging Colonialism: Bank Misr and Egyptian Industrialization, 1920-1941* (Princeton: Princeton University Press, 1983).

113. En contact avec l'égyptien Talaat Harb, Bennouna était impliqué dans des projets d'entreprises (industrie, énergie électrique…). Sur ces projets voir:
مصطفى المرون، "الجانب الاقتصادي في عمل الحركة الوطنية: مثال مشاريع الحاج عبد السلام بنونة (1916-1935)،" ضمن أعمال ندوة **المجتمع التطواني من القرن 16 إلى القرن 20**، من تنظيم مجموعة البحث في التاريخ المغربي الأندلسي بكلية الآداب والعلوم الإنسانية بتطوان أيام 9-10 دجنبر 2005 (تطوان: منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية، 2006)، 103-110.

la constitution de coopératives et de sociétés marocaines.[114] Les projets de constitution d'une banque nationaliste s'inscrivaient-il dans ce cadre?[115]

En tout cas, la vague de répression de 1937 semble avoir brisé l'élan du mouvement sans toutefois l'éradiquer. Le nationalisme reste influent dans le milieu des affaires des médinas, notamment à Fès. Durant la guerre, cette influence se renforce. Ainsi, les négociants nationalistes jouent un rôle de premier plan dans la "régulation de l'économie indigène" dans la médina de Fès pendant la guerre:

> "Si Ahmed Bouayed, ex-chef nationaliste et sujet anglais, forme un groupe avec les principaux commerçants ou hommes influents de la ville. C'est ainsi que Hadj Mohamed Ben Abdeslam Lahlou, très riche commerçant, Hadj Hassan Ghallabe, commerçant et ancien élève du Collège Moulay-Idriss et Si Mohamed Laghzaoui, transporteur, proche de parent de Bouayed, ayant beaucoup d'ascendant sur ses coreligionnaires, sont le jouet de la propagande de Bouayed. Ces personnalités, toutes très riches, ainsi que les frères Bouayed, dont l'un, Hadj Hassan Bouayed est toujours ardent nationaliste, formaient, il y a quelques années, le seul soutien financier et moral des groupes nationalistes. Actuellement, toujours unis, ils sont en premier rang des notabilités de la ville, grâce à Si Ahmed Bouayed. C'est ainsi qu'ils sont les seuls à s'occuper de la répartition des tissus et de la distribution du ravitaillement ils prétendent même seconder le service de surveillance des prix. De cette façon, le groupe Bouayed domine la ville et lui impose ses idées surtout dans les milieux commerçants, très importants à Fès."[116]

Nous avons vu comment certains d'entre eux réaliseront des profits importants grâce à la pénurie, l'inflation et le marché noir. Ces profits sont placés, comme on l'a vu, dans l'achat de biens immobiliers et/ou la création/participation à des sociétés de capitaux. L'un des premiers à le faire sont les frères Sebti qui sont propriétaires de la minoterie les Grands Moulins Idrissia en 1941 et mettent à sa direction M'hamed Zeghari, fils d'un commerçant, diplômé du collège Moulay Driss (président de l'association des anciens élèves de ce même collège) qui dirigera, à un moment, la succursale de la compagnie algérienne de banque à la Médina en 1939.[117] Zeghari

---

[114]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 206.

[115]. La direction de la banque devait être attribuée à Abdelaziz Yacoubi, un protégé américain. Mohammed Kenbib, "L'impact américain sur le nationalisme marocain (1930-1947)," *Hespéris Tamuda* XXVI-XXVII, fascicule unique (1988-1989): 213-14.

[116]. Direction des Affaires Politiques, Renseignements concernant le groupe de Si Ahmed Bouayed, RABAT, le 14 août 1941, Dossier nominatif de BOAS à Bouayed, CADN, 1MA/282/62. Nous avions vu aussi que le nationaliste Mohamed Zizi présidait le groupement des tissus.

[117]. Direction Générale de l'Intérieur, Fiche de renseignement concernant Zghari Mhammed, 28 juillet 1955, dossier nominatif Mhammed Zeghari, CADN, 1MA/282/169.

contribuera par la suite à la création du parti de l'Istiqlal dont les Sebti sont d'importants financiers. Tout ce réseau d'affaires encastré dans des liens familiaux constitue la base sociale du projet nationaliste tel qu'exprimé par le manifeste pour l'indépendance en janvier 1944. Certains de ces hommes d'affaires nationalistes sont d'ailleurs emprisonnés (Mekouar, Zeghari, Laghzaoui par exemple) dans le cadre de la grande vague de répression qui a suivi la présentation du manifeste.

Même dans son moment de faiblesse, le mouvement national saura défendre sa base sociale. Ainsi à la fin de la guerre, le résident général Gabriel Puaux soumet au Sultan un dahir portant confiscation des profits illicites réalisés pendant les hostilités.[118] Mohammed ben Youssef refuse

> "de signer (…), puis accepte avant de se rétracter, '*motif pris de ce que sa bonne foi avait été surprise*.' Il place la Résidence dans une situation très inconfortable, car le texte a déjà été publié dans le Bulletin officiel. Le dahir est également contesté par les nationalistes et une partie de la bourgeoisie marocaine, au prétexte qu'il contreviendrait à la fiscalité coranique. Face à une situation d'impasse qui dure des semaines, le résident est contraint de reculer et de ne pas appliquer le dahir aux musulmans. Selon G. Puaux, il s'agit de l'échec français '*le plus sensible depuis l'affaire du dahir berbère*.' "[119]

Témoin privilégié de cette campagne menée par le mouvement national en appui aux négociants enrichis pendant la guerre, Mohammed al-Fassi donne sa version des faits.[120] Le sultan aurait signé le dahir après avis favorable de ses collaborateurs avant de découvrir qu'il comportait "la confiscation des biens des commerçants qui se sont enrichis du marché noir pendant la guerre."[121] Désemparé, il demande à rencontrer Mohammed al-Fassi, fraichement sorti de prison, à Casablanca et l'invite à l'étudier et à fournir les arguments nécessaires pour l'annuler. Al-Fassi s'applique à cette tâche en compagnie d'Omar Ben Abdeljalil. Après lui avoir exposé les résultats de leur travail, Mohammed ben Youssef leur demande d'œuvrer à rassembler un nombre important de commerçants pour demander audience auprès de lui en protestation contre le dahir et ses effets dévastateurs. Les négociants nationalistes (al-Fassi visite Bennani pour cela) se chargent d'organiser cette mobilisation qui fournit à Mohammed V le prétexte pour demander au résident général de ne pas appliquer le dahir.

---

[118]. Dahir du 24 juillet 1945 portant confiscation des profits illicites publié dans le BO n°1709 (27 juillet 1945): 493-94.

[119]. Badier, "Lier et délier" 365.

[120]. محمد الفاسي، "ذكريات عن محمد الخامس،" ضمن أعمال **الندوة الدولية حول محمد الخامس الملك الرائد** (الرباط: جمعية رباط الفتح، 1988)، 150-149.

[121]. الفاسي، "ذكريات،" 149.

Ces liens organiques avec le négoce trouvent une expression institutionnelle dans la grande victoire réalisée par les candidats istiqlaliens lors des élections des chambres professionnelles marocaines en 1948. Cela permettra à "11 membres et 4 sympathisants du parti de l'Istiqlal, la plupart riches commerçants ou industriels."[122] de siéger à la section marocaine du conseil du gouvernement raflant la plupart des sièges des délégués du deuxième collège (15 sur 21). Une fédération de ces chambres sera constituée et présidée par M'hamed Zeghari.

Entretemps, quelle sera la position du mouvement national à l'égard des réformes proposées par Eirik Labonne? Il faut dire d'abord qu'une partie non négligeable des intérêts coloniaux (notamment les colons) les a refusés. Son discours, "fit scandale, au point que les deux premiers collèges [de la section française du conseil de gouvernement] recrutés parmi les notables français quittèrent la salle des séances."[123] Une partie de l'appareil colonial lui était hostile.[124] Les réunions entre Labonne et la direction du mouvement national se sont enchainées. Mais les points de vue étaient divergents. Labonne voulait faire ses réformes dans le cadre du protectorat alors que les nationalistes voulaient l'abroger. Labonne, qui voulait les convaincre de sa démarche tout en ménageant leur revendication principale, leur proposa de lui permettre la collaboration de certains d'entre eux pendant que les autres pourraient continuer à réclamer l'indépendance.[125] Ainsi, sur le volet politique, les réformes proposées par Labonne instaurant la décentralisation et réorganisant le conseil du gouvernement sont comprises par les nationalistes comme l'expression d'un nouveau féodalisme et d'une forme de co-souveraineté.[126] Alors que ses réformes économiques sont perçues comme une tentative de préparer le pays à une substitution du colonialisme politique par le colonialisme économique, puisque l'indépendance ne pouvait être qu'une fatalité à long/moyen terme, Labonne se rêvait comme le "Lyautey économique."[127]

Suite au discours de Labonne (juillet 1946), la direction de l'Istiqlal décide d'adresser un mémorandum au sultan et un communiqué au peuple marocain pour exprimer son refus des réformes proposées.[128] Elle appellera aussi les hommes d'affaires marocains à s'abstenir de participer aux projets de sociétés mixtes franco-marocaines.[129] Une commission économique est ainsi créée pour orienter les milieux d'affaires nationalistes dans cette

[122]. Robert Rézette, *Les partis politiques marocains* (Paris: Armand Colin, 1955), 45.
[123]. Charles André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes* (Paris: Les Editions du Jaguar, 2011), 198.
[124]. André Julien, *Le Maroc*, 198.
[125]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 280.
[126]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 282-283.
[127]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 283.
[128]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 284.
[129]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 284.

campagne de refus des réformes de Labonne.[130] Malgré les offres de participation au conseil d'administration et/ou au capital d'entreprises mixtes faites par le protectorat aux dirigeants et/ou des hommes d'affaires nationalistes comme Ahmed Balfarej, M'hamed Zeghari, Ahmed Hamiani par exemple,[131] le boycott nationaliste a été une réussite.

L'échec du projet de sociétés mixtes franco-marocaines est relevé par l'administration coloniale.[132] L'un des exemples cités dans le rapport du chef de la région de Casablanca sur les sociétés de capitaux à participations marocaines est la Compagnie franco-chérifienne de Navigation:

> "C'est ainsi que La Compagnie Franco-Chérifienne de Navigation et la Direction des Finances, après un appel infructueux durent renoncer à placer dans les milieux marocains les actions qui leur avaient été réservées lors de la constitution du Comité. Les souscriptions ne portaient pour l'ensemble du Maroc, au début de 1948, que sur 2750 actions réparties entre le Pacha de Marrakech (350), le Caid Layadi (1000), le Pacha de Fès (50), les frères Sebti (300), et deux commerçants de Taza. Les milieux Maghzen et nationalistes de Casablanca se montrèrent très réticents."[133]

C'est le sort aussi du projet d'une banque franco-marocaine, porté cette fois non pas par le protectorat mais par le pacha Glaoui et l'un de ses associés l'homme d'affaires, Lahoussine Demnati avec l'assentiment des autorités coloniales. Cette banque qui était "la réalisation, sous une forme différente, d'un ancien projet qui avait vu le jour à la Libération et auquel s'étaient intéressés le Palais et le Nationaliste qui, à la faveur du renouvellement du privilège de l'émission de la Banque d'Etat, avaient espéré obtenir une participation," devait "être constituée avec l'appui des grandes banques françaises."[134] "Société financière franco-marocaine (sur un pied de stricte égalité), cette banque aurait investi ses capitaux (200 millions) dans les grandes affaires, industrielles ou concessions du Maroc."[135] Sa réalisation s'est heurtée à "des résistances dans les milieux d'affaires marocains"[136] dues aux positions hostiles du mouvement national mais aussi à "la réticence des Marocains, citadins et ruraux, propriétaires immobiliers ou commerçants, en

---

130. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 284.

131. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 284-285.

132. Malgré les nombreuses créations d'entreprises annoncées par Labonne dans le bilan qu'il dresse de son action lors de son discours d'ouverture au Conseil du gouvernement en janvier 1947, le constat est sans appel. Voir Hatton, *Les enjeux financiers*, 104-6.

133. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.

134. Rapport du chef de la région de Casablanca.

135. Rapport du chef de la région de Casablanca.

136. Rapport du chef de la région de Casablanca.

dehors de toute tendance politique, à immobiliser leurs capitaux et à les confier à des Sociétés dont la gestion européenne est très éloignée de la conception de 'faire valoir direct.' "[137] Le projet, soutenu par l'administration coloniale, dont l' 'organisation était cependant assez avancée: des capitaux avaient été déjà versés, un directeur désigné'[138] a été finalement abandonné.

Lahoucine Demnati, qui s'occupe de la mise en œuvre du projet, représente d'ailleurs un autre profil d'hommes d'affaires marocains qui émerge à l'époque:

> "Né à Demnate à la fin du XIX^{ème} siècle, il est envoyé vers l'âge de 10 ans à Istanbul dans le cadre de l'initiative de formation de jeunes marocains à l'étranger mais il est obligé de revenir en 1907, après deux ans seulement, à cause des difficultés financières du Makhzen et de la révolte de Bouhmara. De retour au Maroc, il rejoint les troupes du clan aziziste dans le cadre de la lutte pour le pouvoir entre Moulay Abdelaziz et Moulay Abdelhafid. La victoire du clan hafidi met la tribu du Demnati sous le contrôle des Caïds igloua et pousse Lahoussine à émigrer vers Casablanca chez un riche cousin. A l'âge de 20 ans, il se rend en France pour participer à l'effort de guerre. Il est affecté, dans la région du Doubs pas loin de la frontière suisse, aux usines Japy pour être à la tête d'environ 1800 travailleurs marocains. C'est durant cette période qu'il se perfectionne en langue française et qu'il commence à cultiver son réseau politico-économique. Il rentre au Maroc après la fin de la première guerre mondiale où il entreprend, sur proposition du Caïd Outgoundaft, de continuer les activités de prospection minière commencé par les entrepreneurs allemands Mannesmann. Il découvre, dès 1925, l'existence d'un gisement de Cobalt dans la région de Bou Azzer mais n'arrive pas à valider ses échantillons car la zone est officiellement interdite de prospection. Demnati sollicite ses soutiens et associés français pour faire face à la concurrence du puissant Caïd Thami Aglaou et de son ami Jean Epinat qui mobilisent également leur réseau dans l'administration du protectorat français afin d'obtenir des permis d'exploitation. Suite aux rivalités entre les deux clans et aux échauffourées qui éclatent à Bou Azzar, les autorités françaises agitent le spectre de la création d'un office public pour l'exploitation du Cobalt. La perspective de la nationalisation de cette ressource minière pousse les différents protagonistes à trouver un compromis en créant, le 1er octobre 1931, la Société Minière de Bou Azzer et des Graara. C'est le début d'une coopération d'intérêt entre Lhoussaine Demnati, Thami

[137]. Rapport du chef de la région de Casablanca.
[138]. Rapport du chef de la région de Casablanca. "La gestion était appuyée sur le réseau bancaire français et la présidence du Conseil d'Administration, offerte à une personnalité marocaine."

Aglaou et surtout Jean Epinat qui confiera au premier le développement d'un grand projet de colonisation agricole dans la région du Sous."[139]

En plus des mines et de l'agriculture, Demnati développe des liens avec le monde de la finance coloniale. On le retrouve ainsi dans le conseil d'administration du Crédit Marocain. Il est aussi administrateur d'affaires industrielles comme Filtima. Marié à une française, ayant séjourné en France et connaissant le français, "Lahoussine Demnati représente l'archétype des marocains qui sont qualifiés, par les officiers français, d''indigènes évolués'."[140] Il est aussi issu du monde rural et promoteur d'une "collaboration franco-marocaine" au niveau économique dès les années 1930.[141] Il est donc habilité à jouer le rôle d'intermédiaire entre la bourgeoisie nationaliste d'une part et le capital français et la bourgeoisie pro-française d'autre part. Ce n'est nullement une coïncidence si c'est lui qui porte le projet d'une banque franco-marocaine.

L'échec de ce dernier comme celui des projets de sociétés mixtes franco-marocaines est pour une grande part, comme déjà évoqué, lié à la réticence du mouvement national mais aussi du sultan. Ce dernier refuse ainsi de signer des textes instituant certains projets de sociétés mixtes.[142] Cette réticence s'accompagne de la création par les hommes d'affaires nationalistes d'entreprises alternatives aux projets du protectorat. C'est le cas de la compagnie Noujoum de transport aérien qui est une réponse à la création par

---

[139]. Mohamed Oubenal, "Agriculture d'exportation et transformations socio-économiques dans le Sous," *Asinag* [En ligne], 17|2022, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 10 novembre 2025. URL: http://journals.openedition.org/asinag/2700 Les sources d'information sur le personnage mobilisées par l'auteur sont les archives du Service Historique de Défense domicilié à Vincennes (Série 3 H 2041 intitulée "Territoire d'Agadir. Documents divers concernant la personne et les activités de l'homme d'affaires d'Inezgane Si Lahoussine Demnati (1947-1952)") et Adam, *Casablanca*.

[140]. Oubenal, "Agriculture d'exportation."

[141]. "Bien avant la publication en 1945 du dahir instituant le Secteur de Modernisation du Paysannat et de l'article "vers la modernisation du fellah marocain" (Berque et Couleau, 1945), Demnati aurait adressé, en 1938, une note écrite au résident général Noguès sur le développement économique du Maroc en insistant sur la nécessité d'une collaboration franco-marocaine," Oubenal, "Agriculture d'exportation."

[142]. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 285.

Dans un rapport, daté du 20 juin 1947 et adressé par le sultan au résident général Juin, Mohamed Ben Youssef précise ses griefs à l'encontre des réformes de Labonne: "Quelques mois après, le gouvernement français a nommé pour le représenter auprès de Nous M. l'ambassadeur Labonne. Il Nous fit part d'un vaste programme de réformes économiques, sociale et politique. Nous lui avons demandé, à maintes reprises, un rapport détaillé sur les réformes envisagées et que jusqu'à l'heure actuelle Nous n'avons pas reçu. Certes M. Labonne entreprit la réalisation de son programme économique. Nous lui avons demandé des précisions sur l'organisation des sociétés dans lesquelles la participation de l'État marocain était envisagée. Ces précisions ne Nous étaient pas parvenues en temps utile mais Nous sûmes par la suite que des membres marocains étaient désignés dans les conseils d'administration de ces sociétés," in Badier, "Lier et délier" vol. II, annexes, 918.

le protectorat d'Air Atlas et de la société Studios Moghreb en réaction au projet d'entreprise mixte de production cinématographique.[143]

Le cas de ce dernier mérite d'ailleurs qu'on s'y attarde. Le dossier sur la fortune marocaine comporte ainsi une note adressée par le Chef du secrétariat politique au contrôleur civil, chef de la région de Casablanca contenant des informations sur elle et demandant "que l'activité de cette société soit surveillée."[144] Le nom n'est pas d'ailleurs sans évoquer les Studios Misr créés par la banque Misr. Créée en 1947 par le transporteur Mohamed Laghzaoui, son conseil d'administration est constitué, en plus de ce dernier, de nationalistes comme Taieb Sebti (frère d'Omar et Mohamed), Abbès Benjelloun, Ahmed Bennani, Ahmed Lukasch, Mohammed Laraqui, El Hadj Ahmed Bennani. Son capital social est réparti entre 544 souscripteurs, Laghzaoui détenant le quart du capital. L'objet de l'entreprise est assez large avec toutefois une mention particulière pour "la production, l'achat, la vente et la location ainsi que la distribution de films, éventuellement la création, l'acquisition, la location et la gérance de salles de cinéma et de spectacles et le commerce des appareils de cinéma."[145] L'entreprise est domiciliée au 35-37, avenue du Général Drud à Casablanca. Dans la même adresse est logée une autre entreprise, fondée par le même Laghzaoui, Royal Sodifilm dont les administrateurs sont, en plus de ce dernier, encore une fois des nationalistes de l'Istiqlal: Hadj Omar Sebti, Abbès Benjelloun, Mohamed Laraqui, M'hamed Ben Jilali Bennani, Ahmed Lukasch et M'hamed Ben Taieb Berrada. Son capital est aussi réparti entre plusieurs personnes liées pour la plupart au mouvement national. Ayant le même objet que Studios Moghreb, elle développe une activité de location et distribution des films égyptiens qui connaissent à l'époque un succès dans les milieux marocains.[146]

Ce mode d'agir économique associant des hommes d'affaires nationalistes sera mis en œuvre dans d'autres projets en partenariat dans certains cas avec des capitaux français.[147] C'est le cas par exemple de Navigation du Maroc "constituée pour la construction, l'achat, vente de tous navires, avions, automobiles"[148] (administrateurs marocains: Omar Sebti, Mohamed Laraki, Abdelaziz Sebti, Mohamed Zizi, Driss Ben Filali Kettani, Mehdi Ben Kittani) en association avec la Société Commerciale des Ports

---

143. الفاسي، **الحركات الاستقلالية**، 285.

144. Chef du secrétariat politique, Note sur la société Studios Moghreb adressée au contrôleur civil, chef de la région de Casablanca, Rabat, le 4 octobre 1947, CADN, 1MA/200/545.

145. Chef du secrétariat politique, Note sur la société Studios Moghreb.

146. Chef du secrétariat politique, Note sur la société Studios Moghreb.

147. L'association de ces hommes d'affaires nationalistes se fera aussi avec des capitaux américains. C'est le cas de l'embouteilleur de Coca-Cola, la Compagnie des Boissons hygiéniques de Casablanca.

148. Rapport du chef de la région de Casablanca au commissaire résident général de la république française au Maroc sur les Sociétés de capitaux à participations marocaines, Casablanca, le 12 décembre 1949.

africains (A.O.F), de l'usine TABIMA spécialisée dans la "teinturerie, apprêt, blanchiment, impressions" constitué par des actionnaires marocains (Mohamed Laraki, Mohamed Dadoun, Abderrahmane Slaoui, Mohamed Ben Abbès Bennani, Mohamed Ben Abdesselem Slaoui, Driss Ben Ahmed Lahlou, etc.) et français (Chaulet, Castagne, S.A. de teinturerie et apprêts du Centre, Tissages de Bar le Duc, Société Industrielles de Textiles, S.A. des Ets de la Grand Pré, etc.) et de l'agence marocaine d'informations, publicité, voyages, négoce, transit (parmi les administrateurs Mohamed Laghzaoui, Abbes Benjelloun, Taieb Sebti, Mohamed Filali Bennani, Ahmed Mekouar, Société Marocaine des Transports Laghzaoui) qui s'occupera de la diffusion et la publication du journal de l'Istiqlal *Al Alam*. Mais l'exemple le plus emblématique de ce mode d'agir est la Royale Marocaine d'Assurances (RMA). Créée en 1949 avec l'appui du palais par un certain nombre d'hommes d'affaires nationalistes dont la cheville ouvrière est un proche du sultan, Ahmed Lukasch, auquel se joignent Mohamed Laraki, M'Hamed Ben Jilali Bennani, Abbès Benjelloun et d'autres.

La plupart des hommes d'affaires évoqués ici sont des membres ou sympathisants de l'Istiqlal, ce qui est normal compte tenu de la place et du poids hégémonique de ce dernier dans le mouvement national. Mais il serait erroné de suggérer qu'ils sont les seuls à la manœuvre. Moins nombreux, des militants et sympathisants du PDI s'activent aussi. Mohamed Ben Larbi el Alami et Abdelhadi Boutaleb, Abdelhay Laraki, Ali Laraqui et Mohamed Ben Abdellah créent ainsi en 1948 l'imprimerie et maison d'édition Dar el Kitab. Moulay Ali Kettani, un commerçant lié au PDI, multiplie à la même époque, en s'associant notamment avec Abderrahmane Lazrak, les acquisitions/créations d'entreprises spécialisées en particulier dans le négoce comme la Société d'Expansion Commerciale de l'Atlas, l'omnium commercial industriel transatlantique et l'Union Africaine pour le Commerce et l'Industrie.

Conclusion

Période charnière dans l'histoire politique du Maroc contemporain, la décennie des années 1940 l'est aussi du point de vue économique. Elle l'est à trois niveaux. D'abord, le pays y connait une impulsion à l'industrialisation, certes dans un cadre colonial mais tout de même une croissance industrielle stimulée par la rupture/réduction des échanges extérieurs suite à la guerre, puis par un afflux de capitaux étrangers après sa fin (son corollaire est l'expansion et l'affirmation de la classe ouvrière).[149] Ensuite, cette période consacre définitivement le déplacement du centre de gravité économique du

[149]. Sur ce point, voir notamment Abdel Aziz Belal, *L'investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement économique* (Casablanca: Les éditions maghrébines, 1980), 70-2 et Hatton, *Les enjeux financiers*, 305-61.

pays vers Casablanca. Enfin, elle connait l'affirmation et le développement d'un capitalisme autochtone au côté et en rapport complexe avec le capitalisme colonial.

L'enrichissement à large échelle de centaines, voire de milliers, de marocains dans le contexte de la guerre et ses suites est un phénomène inédit dans l'histoire du pays. Certes, les périodes de disette, de famine ou de prospérité commerciale permettaient à des fortunes de se constituer ou les forçaient à disparaitre, mais ce cycle d'enrichissement arrivait rapidement à terme. Les pouvoirs politiques intervenaient pour séquestrer des fortunes et/ou les retournements rapides de la conjoncture "commerciale" les détruisaient. Les transformations induites par le protectorat français changent la donne. En centralisant la gestion du pays, en désarmant les tribus, en poussant jusqu'au bout la monétarisation, en ouvrant le Maroc aux courants d'échange extérieur, en introduisant la technique moderne et en modernisant les infrastructures et les réseaux de transport, le protectorat français s'est placé en protecteur des fortunes constituées des aléas dus à l'arbitraire des forces indigènes locales, à l'insécurité et aux obstacles à la circulation des marchandises, au risque durable de perte de débouchés à l'intérieur ou à l'extérieur et à l'absence d'un réservoir humain corvéable à merci. Autrement dit, il a libéré l'accumulation du capital des entraves qui empêchaient son développement. Sa tentative de séquestrer les fortunes accumulées "illégalement" lors de la guerre semble donc surannée et inutile. Elle fera d'ailleurs long feu.

Ce capitalisme marocain, sorti tout droit des entrailles de la guerre, est marqué par les conditions de son émergence/développement. Les deux figures du négociant rusé et du spéculateur bien introduit le montrent très bien. Les tendances à la spéculation sur les terrains ou les prix des produits à grande consommation et à l'usage improductif de gains facilement réalisés dans l'achat de voitures, bijoux, terrains et biens immobiliers semblent le marquer durablement. On pourrait dire la même chose de son rapport avec le capitalisme colonial. Dominé par ce dernier, se développant à sa marge, parfois en lien avec lui, et surtout grâce à la bienveillance de l'appareil d'État colonial, ce capitalisme autochtone, conscient de sa faiblesse, sait très bien que son évolution est tributaire de l'association avec lui. Mais il y a association et association: l'association prônée par un "indigène évolué" comme la figure de Demnati n'est pas la même que celle voulue par le négoce fassi, majoritairement acquis au nationalisme bourgeois, qui exprime ses aspirations.

En proposant sa formule associationniste dans un cadre qui parait dépassé par les nouveaux rapports de force entre puissances dans le monde de l'après-guerre, le réformisme colonial a échoué à rencontrer les aspirations

d'une partie significative de la bourgeoisie d'affaires méfiante à l'égard des initiatives d'un État colonial prêt à évoluer de la bienveillance à la confrontation (en tentant de séquestrer "son trésor de guerre").[150] Conscient de cette difficulté, Georges-Henri Bousquet avait d'ailleurs proposé dans la conclusion de son rapport à la résidence générale "de rechercher dans tout le Maroc, ceux des éléments indigènes locaux qu'il faut encourager dans la voie du progrès économique et de l'association avec les Européens."[151] c'est-à-dire de "créer" une bourgeoisie liée organiquement au protectorat, d'où l'intérêt d'une enquête sur la fortune marocaine. Dans tous les cas, la méfiance de la bourgeoisie d'affaires marocaine, transformée en refus, trouvera sa confirmation dans les évolutions politiques ultérieures: le retour en force des groupes français dans l'économie marocaine de l'après-guerre, conjugué à la montée de la répression de l'État colonial, bloqueront la réalisation de ses aspirations politiques et économiques.

Acculé à mener un combat d'arrière-garde au sein d'un mouvement national dépourvu de stratégie conséquente, ce "capitalisme national" subira lui-aussi les foudres de la répression coloniale qui s'engagera violemment à la fin de la décennie 1940. Les lettres adressées aux régions par l'administration centrale demandant la surveillance des activités économiques nationalistes en sont l'expression.[152] Dans une lettre adressée au bureau de l'Istiqlal à Paris en 1954,[153] Allal al-Fassi décrit précisément cette situation. Il parle de ces hommes d'affaires nationalistes comme étant l'un des trois piliers du mouvement national marocain, à côté de l'Istiqlal et ses organisations parallèles, et du sultan Mohammed Ben Youssef, grâce au soutien financier nécessaire qu'ils apportent. L'offensive du protectorat contre le mouvement national touchant ces trois piliers, ces hommes d'affaires ont connu, selon al-Fassi, le déclassement ou l'appauvrissement pour certains ou un contrôle serré inédit pour les autres.[154] Mais certains d'entre eux, conscients des dangers de la crise sur leurs intérêts, déclenchée par la répression coloniale notamment après août 1953, devant un

[150]. La déception de ces partisans d'une réforme du protectorat à l'égard de l'"ingratitude" de la bourgeoise marocaine est exprimée par Robert Montagne: "Ces richissimes négociants, qui devaient tout à la bienveillance excessive de l'administration française, allaient d'ailleurs parfois dans les années suivantes devenir, par ambition ou par crainte, des alliés des partis politiques avancés. Ils acceptèrent de payer aux agitateurs des dîmes importantes. Ceux d'entre eux qui avaient adhéré aux idées modernes transformaient quelquefois leurs organisations commerciales et leurs lignes de transport en filiales du parti de l'Istiqlal pour en accroître les ressources," Montagne, *Révolution*, 83.

[151]. Bousquet, *Des sociétés*.

[152]. Voir par exemple la lettre adressée en janvier 1949 par le directeur de l'intérieur aux chefs de Région demandant de recenser les importateurs-exportateurs finançant l'Istiqlal afin de les sanctionner au niveau de l'octroi des licences et des devises. Haut-Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération. *Documents historiques de la résistance et de la libération, cahier n°4: Le mouvement national de 1940 à 1949* (Rabat: Editions Bouregreg, 2021), 320.

[153]. علال الفاسي، **رسائل تشهد على التاريخ**، الجزء الأول (الرباط: مؤسسة علال الفاسي، 2006)، 153-157.

[154]. الفاسي، **رسائل**، الجزء الأول، 156.

nationalisme plébéien armé qui échappait au contrôle de la direction historique, ont cherché à nouer contact avec l'aile dite "libérale" du capitalisme colonial. Elle en paiera immédiatement le prix avec des assassinats et des règlements de compte, mais trouvera, grâce à cela, son salut dans l'immédiat post-protectorat. Ce "capitalisme national" issu de la guerre sera ainsi le mieux disposé à récolter les fruits de sa position politique. Une partie du capitalisme colonial passera entre ses mains, directement ou indirectement, à travers ses rejetons/apparentés qui "marocaniseront" la haute administration civile. Plus encore, les plus grands capitaines d'industrie et fondateurs de groupes financiers que connaitra le Maroc depuis la fin du protectorat sortiront de ses rangs.

Bibliographie

Adam, André. *Casablanca*. *Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident.* Paris: CNRS, 1968.

Al-Fāsī, ʿAllāl. *Al-Ḥarakāt al-ʾIstiqlāliya fī al-Maghrib al-ʿArabī.* Al-Ribāṭ: Manshūrāt al-Mandūbiyya al-sāmiya li-qudamāʾ al-Muqāwimīn wa-ʾAʿḍāʾ Jaysh al-Taḥrīr, 2010.

_____. *Rasāʾil tashhad ʿalā al-Tārīkh*. Al-Ribāṭ: Muʾassasat ʿAllāl al-Fāsī, 2006.

Al-Fāsī, Muḥammad. "Dhikrayāt ʿan Muḥammad al-Khāmis." In *al-nadwa al-dawliyya ḥawla Muḥammad al-Khāmis*. Al-Ribāṭ: Manshūrāt Jamʿiyyat Ribāṭ al-Fatḥ, 1988.

Al-Marrūn, Muṣṭafā. "al-Jānib al-ʾIqtiṣādī fī ʿamal al-ḥaraka al-waṭaniyya: mithāl mashārīʿ al-Ḥāj ʿAbd al-Salām Bannūna (1916-1935)." In *al-Mujtamaʿ al-Tiṭwānī min al-qarn XVI ʾilā al-qarn XX*. Tiṭwān: Manshūrāt Kulliyat al-ʾĀdāb wa-l-ʿUlūm al-ʾInsāniyya, 2006.

Ayache, Albert. *Le Maroc. Bilan d'une colonisation.* Paris: Editions sociales, 1956.

Badier, Benjamin. "Lier et délier le trône: Mohammed V, dernier sultan et premier roi du Maroc (1909-1961)." Thèse pour obtenir le doctorat en Histoire. Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2023.

Belal, Abdel Aziz. *L'investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement économique.* Casablanca: Les éditions maghrébines, 1980.

_____. *Développement et facteurs non-économiques.* Rabat: SMER, 1980.

Brochier, André. *Livre d'Or du Maroc. Dictionnaire des Personnalités passées et contemporaines du Maroc 1934-1935.* Casablanca: Editions Frontispice, 2004.

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN). Enquête sur la fortune marocaine - Sociétés anonymes: 1947, 1MA/200/545.

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN): Dossier nominatif Bennani, 1MA/282/53–54.

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN): Dossier nominatif de BOAS à Bouayed, 1MA/282/62.

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN): Dossier nominatif Mhammed Zeghari, 1MA/282/169.

Comité d'Action Marocaine. *Plan des réformes marocaines.* Paris: Imprimerie Labor, 1934.

Davis, Eric. *Challenging Colonialism: Bank Misr and Egyptian Industrialization, 1920-1941.* Princeton: Princeton University Press, 1983.

Denglos, Guillaume. "Un protectorat à prendre. Les gaullistes à l'épreuve de Vichy et des nationalistes au Maroc (1940-1946)." *Cahiers de la Méditerranée*, 109, 2024.

Echaoui, Mohamed. "Evolution de l'économie marocaine pendant la seconde guerre mondiale 1939-1945: contribution à l'étude de l'histoire économique et sociale du

Maroc contemporain." Thèse pour obtenir le doctorat en Histoire. Université de Nice, 1995.

Gouvion, Marthe et Edmond. *Kitab aâyane Al-Marhrib l-akça: esquisse générale des Moghrebs de la genèse à nos jours et livre des grands du Maroc*. Rabat: Dar Al-Aman, 2013. [Édition originale Geuthner, 1939].

Hansen, Peo et Stefan Jonsson. *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne*. Paris: La Découverte, 2022.

Hatton, Georges. *Les enjeux financiers et économiques du protectorat marocain (1936-1956): politique publique et investisseurs privés*. Paris: Publication de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009.

Haut-Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération. *Documents historiques de la résistance et de la libération, cahier n°4: Le mouvement national de 1940 à 1949*. Rabat: Editions Bouregreg, 2021.

Julien, Charles André. *Le Maroc face aux impérialismes*. Paris: Les Editions du Jaguar, 2011.

Kably, Mohammed (dir.). *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse*. Rabat: Publications de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, 2011.

Kenbib, Mohammed. "L'impact américain sur le nationalisme marocain (1930-1947)." *Hespéris Tamuda*, Vol. XXVI-XXVII - Fascicule unique, 1988-1989.

Labonne, Eirik. *Politique économique de l'Union Française. Industrialisation et armement. Deux conférences à l'École nationale d'administration*. Paris: Atelier d'Impressions S.L.N, 1948.

_____. "Session du Conseil du Gouvernement de juillet 1946: Discours d'ouverture prononcé par M. Eirik Labonne, Ambassadeur de France, Résident Général." *Bulletin économique et social du Maroc* VII, 30 (1946).

"La pénétration commerciale japonaise au Maroc." *Bulletin économique du Maroc* 5 (juillet 1934).

Le Tourneau, Roger. *Fès avant le protectorat. Étude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman*. Rabat: La Porte, 1987.

Montagne, Robert. *Révolution au Maroc*. Rabat: Editions de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2015.

Montarsolo, Yves. *L'Eurafrique contrepoint de l'idée d'Europe. Le cas français de la fin de la deuxième guerre mondiale aux négociations des Traités de Rome*. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2010.

Oubenal, Mohamed. "Agriculture d'exportation et transformations socio-économiques dans le Sous." *Asinag* [En ligne], 17| 2022, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 10 novembre 2025. URL: http://journals.openedition.org/asinag/2700.

Pallez, Gabriel. "Les marchands fassis." *Bulletin économique et social du Maroc* 49, 1er trim. (1951): 191-95 et n°51, 3e trim. (1951): 568-72.

_____. "Les Marchands Fassis." Mémoire de stage. Ecole Nationale d'Administration, Paris, 1948.

Rézette, Robert. *Les partis politiques marocains*. Paris: Armand Colin, 1955.

Rivet, Daniel. *Histoire du Maroc*. Paris: Fayard, 2012.

Rousselot, Nathan. "Un diplomate face à la guerre civile espagnole: l'ambassade d'Eirik Labonne (octobre 1937 - octobre 1938)." *Relations internationales* 170, 2 (2017).

Rūyān, Būjmʿa. ʾAwjuh al-ʾistighlāl al-ʾistiʿmārī li-l-Maghrib khilāl al-hudna al-faransiyya al-ʾAlmāniyya, yūnyū 1940-nuwanbir 1942. Al-Ribāṭ: Markaz ʾIbn Khaldūn li-dirāsāt wa-l-Abḥāth wa-tarjama wa-Taḥqīq, 2022.

Saul, Samir. *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*. Genève: Librairie Droz, 2016.

Section Union Française de Direction de la conjoncture et des Études économiques. "Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946." *Études et conjoncture - Union française / Economie française* 3 (1946).

Spillmann, Georges. *Souvenirs d'un colonialiste.* Paris: Presses de la Cité, 1968.

Valette, Jacques. "Guerre mondiale et décolonisation. Le cas du Maroc en 1945." *Outre-Mers. Revue d'histoire* 260-261, 3e et 4e trimestres (1983): 133-150.

Vermeren, Pierre. *La formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes 1920-2000.* Paris: Editions IRMC, 2022.

العنوان: الثروات المغربية في أعقاب الحرب العالمية الثانية (1946-1948):
الثراء والحركة الوطنية والإصلاحيّة الاستعماريّة.

ملخص: تشكل الفترة التي أعقبت مباشرة الحرب العالمية الثانية فترة هامة في تاريخ المغرب المعاصر. من خلال دراسة جوانبها الاجتماعية والاقتصادية، يهدف هذا المقال إلى المساهمة في فهم أفضل لسيرورة نشأة الرأسمالية المغربية. استناداً إلى نتائج بحث حول الثروة المغربية أجرته الحماية الفرنسية في المغرب عام 1947، يبرز المقال أسباب وعواقب إثراء أقلية من المغاربة خلال الحرب العالمية الثانية. وقد استُخدمت الثروات الكبيرة التي تراكمت في ظل ظروف استثنائية لشراء الأراضي والمزارع والمنازل والسيارات، ولكن أيضًا، بدرجة أقل، للاستثمار في القطاع الحديث من خلال إنشاء أو الاستحواذ على الشركات. وبمقارنة نتائج هذا المسح بمصادر وطنية، تسعى هذه المقالة إلى تحليل الرهانات الاقتصادية للصدام الذي حصل بين الإصلاحية الاستعمارية التي روج لها المقيم العام لابون والحركة الوطنية المغربية.

الكلمات المفتاحية: الحرب العالمية الثانية، الرأسمالية المغربية، الثروات المغربية، الإصلاحية الاستعمارية، الوطنية المغربية

Titre: Les fortunes marocaines dans l'immédiat après-deuxième mondiale (1946-1948): Enrichissement, nationalisme et réformisme colonial.

Résumé: La période de l'immédiat après-deuxième mondiale constitue une séquence importante dans l'histoire du Maroc contemporain. En étudiant ses aspects socio-économiques, cet article vise à contribuer à une meilleure compréhension du processus d'émergence du capitalisme marocain. Sur la base des résultats d'une enquête sur la fortune marocaine menée par les services du protectorat français au Maroc en 1947, il retrace les tenants et les aboutissants de la dynamique d'enrichissement d'une minorité de marocains durant la seconde guerre mondiale. Les fortunes importantes amassées dans des circonstances exceptionnelles seront utilisées dans l'achat de terrains, fermes, maisons et voitures mais aussi dans une moindre mesure pour investir dans le secteur moderne par la création/acquisition de sociétés de capitaux. En confrontant les résultats de cette enquête à des sources nationalistes, cet article cherche à analyser les enjeux économiques de la confrontation entre le réformisme colonial promu par le résident Labonne et le mouvement national marocain.

Mots-clés: Deuxième guerre mondiale, capitalisme marocain, fortunes marocaines, réformisme colonial, nationalisme marocain.